

Offensive du Nord-Constantinois
et congrès de la Soummam

Deux repères historiques

PAGE 16



**L'ÉCHO DES
RÉSEAUX SOCIAUX**

LES FIGES FLAMBENT

PAGE 15



CRÉSUS
QUOTIDIEN

www.cresus.dz

In medio stat virtus

MARCHÉS DES FRUITS ET LÉGUMES DES ÉCARTS DE PRIX QUI INTERPELLENT

PAGE 3



La persistance des tensions sur les étals alimente le débat
sur l'efficacité des circuits commerciaux et la nécessité
d'une meilleure régulation du marché.

Renouvellement
des bus vétustes

La BNA à la rescousse

PAGE 2



Face aux
différents risques

LA PROTECTION CIVILE RENFORCE SA MOBILISATION

PAGE 5

Futur sélectionneur
de l'EN

Igor Tudor proposé à la FAF

PAGE 13



Rentrée scolaire 2026-2027
Le calendrier des inscriptions dévoilé

PAGE 4

L'État renforce le dispositif national de sécurité énergétique
Garantir l'approvisionnement en toutes circonstances

PAGE 7

CRÉSUS
In medio stat virtus

Quotidien national ■ Mercredi 19 Août 2026 ■ 11^{ème} année n°2226 ■ Prix 20 DA

Renouvellement des bus vétustes LA BNA À LA RESCOUSSE

Une mesure qui ouvre de nouvelles perspectives aux professionnels du transport et accompagne la modernisation progressive du réseau national de mobilité.

La Banque nationale d'Algérie (BNA) renforce le dispositif de renouvellement du parc de transport public avec une nouvelle offre de financement destinée aux transporteurs souhaitant remplacer leurs anciens bus. Annoncée dans un communiqué publié hier, cette formule s'inscrit dans le cadre du programme national portant sur l'acquisition de 10 000 bus. Elle vise les transporteurs, personnes physiques ou morales, désireux d'acquérir un nouveau bus afin de remplacer les véhicules ayant dépassé 25 ans d'exploitation. La BNA propose un financement pouvant atteindre 90% de la valeur du bus, avec un apport personnel minimum fixé à 10%. La durée du crédit peut s'étendre jusqu'à dix ans, tandis qu'un différé de remboursement pouvant aller jusqu'à six mois est prévu. Le financement est assorti d'un taux d'intérêt annuel ou d'une marge bénéficiaire de 5,5% hors taxes, avec un remboursement effectué par échéances trimestrielles.

UN DOSSIER ENCADRÉ POUR LES TRANSPORTEURS

L'accès à ce financement reste soumis à plusieurs conditions d'éligibilité. Le demandeur doit notamment exercer une activité de transport, disposer des autorisations réglementaires nécessaires et présenter un document d'éligi-



bilité délivré par les services du ministère des Transports. Pour les personnes physiques, le dossier comprend notamment une demande de financement signée, datée et cachetée, une copie de la carte nationale d'identité biométrique, une fiche de résidence, un registre de commerce en cours de validité ainsi qu'une facture pro-forma TTC du bus et une autre relative à l'assurance tous risques.

Le transporteur doit également fournir un devis d'assurance décès, un engagement de domiciliation de son chiffre d'affaires auprès de l'agence BNA concernée, une autorisation de consultation de la Centrale des risques entre-

prises et ménages (CREM), ainsi que les documents liés à l'exploitation de la ligne de transport.

Le dossier doit notamment comporter une décision d'affectation de ligne, une autorisation de ligne pour le transport urbain ou inter-wilayas, une licence d'exploitation et un extrait de rôles apuré ou un calendrier justifiant la situation du demandeur vis-à-vis de l'administration fiscale.

DES EXIGENCES SUPPLÉMENTAIRES POUR LES SOCIÉTÉS

Pour les personnes morales, la banque prévoit un dossier plus étoffé. Outre la demande de financement, le document

d'éligibilité du ministère des Transports et les pièces d'identité du gérant ou des personnes habilitées, le dossier doit comprendre le registre de commerce, les statuts de la société et le Bulletin officiel des annonces légales (BOAL), ainsi que la carte d'identification fiscale (NIF). La société doit également présenter les factures pro-forma du bus et de l'assurance tous risques, un relevé d'identité bancaire et un engagement de domiciliation du chiffre d'affaires auprès de l'agence domiciliaire. La mise à jour des cotisations Casnos et, le cas échéant, Cnas doit également être fournie, accompagnée d'un extrait de rôles apuré ou d'un calendrier concernant la situation fiscale. Le dernier bilan de l'entreprise ainsi que le rapport du commissaire aux comptes, lorsqu'il est requis, figurent aussi parmi les pièces demandées.

Comme pour les personnes physiques, les entreprises doivent présenter l'autorisation de consultation de la CREM, la décision d'affectation de la ligne, l'autorisation de ligne et la licence d'exploitation. À travers cette offre, la BNA met ainsi en place un mécanisme de financement destiné à accompagner les transporteurs dans le renouvellement de leurs véhicules, alors que les pouvoirs publics ont engagé une opération visant à retirer progressivement de la circulation les bus les plus anciens et à moderniser le parc national. **Assia M.**

TIRSAM

Ouverture des commandes avec livraison immédiate

Le renouvellement du parc national de transport collectif entre dans une nouvelle phase avec l'ouverture des commandes de nouveaux bus par Tirsam et l'accélération des procédures de retrait des véhicules les plus anciens à Alger.

La société Tirsam a annoncé la disponibilité immédiate de plusieurs modèles de bus destinés aux transporteurs et aux entreprises, dans le cadre des efforts engagés pour moderniser le parc national. Trois modèles sont proposés : le TS09, d'une capacité de 70 passagers, le TS11 pouvant accueillir 51 passagers et le TS12, dont la capacité atteint 100 passagers. Selon la société, ces véhicules sont conçus pour répondre aux exigences du transport collectif, notamment en matière de sécurité, de confort et d'équipements technologiques. Tirsam met également en avant la diversité des capacités proposées afin de répondre aux différents besoins des opérateurs du secteur. Les transporteurs intéressés peuvent désormais



passer commande, avec une possibilité de livraison immédiate selon la disponibilité des modèles. Cette opération intervient dans le contexte de la mise en œuvre du programme national de renouvellement du parc de transport collectif et du remplacement progressif des bus anciens. L'objectif affiché est notamment d'améliorer les conditions de transport, de renforcer la sécurité des passagers et d'offrir aux usagers des véhicules répondant aux standards actuels en matière de confort et d'équipements. Cette disponibilité immédiate pourrait également

faciliter les démarches des opérateurs concernés par le renouvellement de leurs véhicules, en leur permettant d'accéder à différentes capacités selon la nature de leur activité et les besoins de leurs lignes.

Alger accélère le retrait des anciens bus. Parallèlement à cette offre de nouveaux véhicules, la Direction des transports de la wilaya d'Alger a fixé au 21 août 2026 la date limite pour le dépôt des dossiers des transporteurs concernés par l'opération de renouvellement de leur parc. La mesure concerne les opérateurs exploitant des

bus âgés de 30 ans et plus et figurant sur une liste d'environ 45 transporteurs qui n'ont pas encore déposé les dossiers nécessaires auprès des services compétents.

La Direction des transports invite les opérateurs concernés à se rapprocher de ses services durant les jours ouvrables afin de régulariser leur situation et de s'informer sur les démarches à suivre pour le remplacement de leurs anciens véhicules.

Elle assure, dans ce cadre, la mise à disposition des facilités nécessaires et la prise en charge des demandes d'information liées aux procédures administratives. Cette opération intervient dans le cadre de l'instruction ministérielle consacrée au renouvellement du parc de transport de personnes par route et à la fin de l'exploitation des bus ayant dépassé l'âge autorisé. Elle marque ainsi une nouvelle étape dans la modernisation du transport collectif, avec la mise en circulation progressive de nouveaux véhicules et le retrait des bus les plus anciens.

INDUSTRIE LOURDE

Tirsam et Sinotruk consolident leur partenariat

Le groupe industriel algérien Tirsam a accueilli, lundi, une délégation de son partenaire chinois Sinotruk au niveau de son usine de camions implantée dans la zone industrielle de Kechida, à Batna. La délégation était conduite par le PDG de Sinotruk, Liu Zhengtao, qui a été reçu par le PDG de Tirsam, Samir Maala.

Cette visite a coïncidé avec la sortie d'usine du 3 000e camion lourd produit par le site algérien, marquant une nouvelle étape dans la montée en puissance de l'activité industrielle du groupe dans le domaine des véhicules industriels.

La rencontre entre les deux partenaires a également été consacrée au développement des capacités de production de l'usine. À cette occasion, un projet portant sur la création d'une nouvelle ligne dédiée au soudage des camions lourds a été lancé. Selon Tirsam, cette nouvelle installation doit contribuer à accroître le taux d'intégration nationale et à favoriser le développement de la sous-traitance locale. Elle devrait également renforcer les capacités techniques du site et accompagner le transfert de technologies et de savoir-faire dans le domaine de la fabrication des véhicules industriels.

Le groupe algérien, actif notamment dans l'assemblage de camions lourds et de véhicules industriels, considère le franchissement du seuil des 3 000 unités comme une étape importante dans le développement de son partenariat avec Sinotruk. Cette progression intervient dans le cadre des efforts engagés pour renforcer la production locale et répondre aux besoins du marché algérien dans les secteurs du transport et de la logistique.

Le PDG de Tirsam, Samir Maala, a souligné que le partenariat avec le constructeur chinois entre dans une nouvelle phase de développement. Il a également évoqué les perspectives d'élargissement de l'activité, avec l'objectif de répondre davantage aux besoins du marché national et d'envisager, à terme, une extension vers les marchés régionaux et l'exportation.

De son côté, Liu Zhengtao a mis en avant les capacités du partenaire algérien et la dynamique engagée au niveau de l'usine de Batna. Le responsable chinois a estimé que, conformément à la vision commune des deux groupes, le site de Tirsam pourrait devenir l'une des plus importantes usines de Sinotruk implantées hors de Chine.

Marchés des fruits et légumes Des écarts de prix qui interpellent

La persistance des tensions sur les étals alimente le débat sur l’efficacité des circuits commerciaux et la nécessité d’une meilleure régulation du marché.

Les prix des légumes et des fruits demeurent à des niveaux élevés sur plusieurs marchés algériens en cette période estivale, alors même que la saison est marquée par une offre importante de produits locaux. Cette situation, particulièrement visible dans le commerce de détail, pèse davantage sur les ménages aux revenus modestes et relance les interrogations sur le fonctionnement de la chaîne de distribution. Habituellement, l’arrivée des récoltes saisonnières contribue à détendre les prix de plusieurs produits agricoles. Cette année, la baisse attendue se fait, toutefois, moins sentir. Dans plusieurs marchés de détail, le kilogramme de nombreux légumes dépasse les 100 dinars, tandis que certains fruits locaux et de saison franchissent les 200 dinars. Le ministère de l’Agriculture a cessé, depuis quelque temps, de publier sur sa page Facebook ses bulletins de prix des fruits et légumes, qui constituaient auparavant un indicateur de référence pour suivre l’évolution des tarifs des produits agricoles.

DES PRIX QUI RESTENT ÉLEVÉS EN PLEINE SAISON

La pomme de terre, très présente dans les habitudes alimentaires des ménages algériens, illustre cette évolution. Son prix de détail se situe autour de 75 à 100 dinars le kilogramme dans plusieurs marchés, avec des tarifs pouvant être inférieurs selon les points de vente. Sur certains marchés de gros, notamment à Bougara, dans la wilaya de Blida, les prix ont également atteint des niveaux élevés. D’autres produits affichent eux aussi des tarifs importants. La laitue peut atteindre 200 dinars le kilogramme, la carotte environ 120 dinars, tandis que la courgette et le poivron se situent autour ou au-dessus de 100 dinars, selon les marchés. La tomate, produit de saison, reste relativement plus accessible dans certains points de vente, même si les prix varient sensiblement selon la qualité et le circuit de commerciali-



sation. L’oignon, qui avait connu des niveaux plus bas durant l’été précédent, s’échange cette année autour de 80 dinars le kilogramme dans certains marchés. Les haricots verts restent, pour leur part, généralement au-dessus de 150 dinars. Du côté des fruits, les prix restent également soutenus. Les pêches, pommes, raisins et prunes de qualité courante ou moyenne dépassent souvent les 200 dinars le kilogramme, tandis que les meilleures qualités peuvent atteindre, voire dépasser, 300 dinars. Le melon et la pastèque constituent ainsi, pour de nombreux consommateurs, des alternatives plus accessibles, avec des prix pouvant rester inférieurs à ceux de la plupart des autres fruits.

DES ÉCARTS IMPORTANTS ENTRE LES POINTS DE VENTE

Une tournée effectuée dans les marchés de fruits et légumes de la capitale fait apparaître des écarts parfois significatifs d’un point de vente à l’autre. La tomate, par exemple, peut être proposée à des prix sensiblement différents selon le marché, la qualité du produit et le commerçant. Le même constat est observé pour la pomme

de terre, l’oignon, le concombre ou encore les haricots verts. Pour les commerçants de détail, ces différences s’expliquent notamment par les prix auxquels ils achètent leurs marchandises sur les marchés de gros. Un détaillant rencontré au marché de Belouizdad estime ainsi que son activité ne constitue qu’un maillon de la chaîne et que la hausse du prix d’achat se répercute nécessairement sur le prix payé par le consommateur. Certains commerçants expliquent également réduire leurs achats lorsque le prix d’un produit augmente afin d’éviter de supporter des pertes en cas de baisse rapide de la demande ou des cours.

LA DISTRIBUTION AU CŒUR DES INTERROGATIONS

Pour l’Association de protection du consommateur «El Aman», cette situation met surtout en évidence les difficultés persistantes liées à l’organisation du marché. L’association estime que l’abondance d’un produit ne se traduit pas systématiquement par un prix accessible au consommateur, notamment en raison de la multiplication des intermédiaires et de

l’absence d’un réseau de distribution suffisamment structuré. Elle plaide notamment pour le développement de grandes plateformes de distribution et d’espaces commerciaux permettant de raccourcir les circuits entre producteurs et consommateurs. La création ou la réhabilitation de marchés de proximité permanents, ainsi que l’organisation de marchés hebdomadaires dédiés aux produits agricoles, figurent également parmi les pistes avancées. L’association recommande, par ailleurs, une professionnalisation progressive du secteur de la distribution et le recours à des outils numériques permettant de suivre les volumes produits, les flux de marchandises, les niveaux de disponibilité et l’évolution des prix.

DAVANTAGE DE DONNÉES POUR MIEUX SUIVRE LES MARCHÉS

L’association El Aman insiste également sur la nécessité d’un meilleur suivi du marché de détail. Elle relève notamment les écarts parfois importants observés entre deux commerces ou deux marchés proches et considère que l’affichage clair des prix, ainsi qu’une meilleure organisation des circuits de commercialisation, pourraient contribuer à améliorer la transparence. Elle estime également que le développement d’infrastructures de stockage et de grandes plateformes commerciales pourrait bénéficier à la fois aux producteurs et aux consommateurs. Selon elle, une organisation plus professionnelle des circuits permettrait notamment de mieux encadrer les relations commerciales entre agriculteurs et distributeurs. La question des intermédiaires occupe ainsi une place centrale dans les propositions de l’association. L’objectif avancé n’est pas de supprimer les différents maillons nécessaires à la commercialisation, mais de réduire les circuits excessivement longs et de renforcer leur traçabilité.

I. Khermane

AFFAIRE DES 86 KG DE COCAÏNE Cinq personnes en détention provisoire

Le juge d’instruction près le pôle pénal spécialisé du tribunal de Sidi M’hamed (cour d’Alger) a ordonné le placement de cinq individus en détention provisoire pour leur implication dans une affaire de détention de plus de un million de comprimés psychotropes et de plus de 86 kg de cocaïne, indique un communiqué du parquet de la République près le même tribunal. «En application des dispositions de l’article 19 du code de procédure pénale et de l’article 34 bis 1 de la loi 25-03 modifiant et complétant la loi 04-18 relative à la prévention et à la répression de l’usage et du trafic illicites de stupéfiants et de substances psychotropes, le parquet de la République près le pôle pénal spécialisé du tribunal de Sidi M’hamed informe l’opinion publique que suite à l’enquête préliminaire menée par le service central de police judiciaire de la sécurité de l’armée à Alger, un groupe criminel organisé, composé de 6 individus, a été arrêté, dont 5 ont été appréhendés en flagrant délit», précise le communiqué. «Il s’agit des nommés Amara Habib (56 ans), Boumediene Wassini (34 ans), Merghache Mohamed (40 ans), Yaagoubi Omar (40 ans) et Mohamed Bey Hayat (38 ans). Le sixième individu dont l’identité complète a été établie, est toujours en fuite. Une quan-



tité importante de psychotropes de type régabaline 300 mg (1.049.300 comprimés), ainsi qu’une quantité importante de drogues de synthèse (cocaïne) estimée à 86,400 kg ont été saisies en possession de ces individus», ajoute la même source. «En date du 17 août 2026, et après présentation des mis en cause devant le parquet de la République, ceux-ci ont fait l’objet d’une information judiciaire pour les chefs d’accusation de crime d’importation, de trans-

port et de détention illicites de drogues de synthèse et de comprimés psychotropes aux fins de trafic dans le cadre d’un groupe criminel organisé transfrontalier, le crime de contrebande grave portant atteinte à la sécurité et à la santé publiques, ainsi que le délit de blanchiment d’argent dans le cadre d’un groupe criminel», a encore ajouté le communiqué. «Après audition des mis en cause par le juge d’instruction, ce dernier a ordonné leur placement en détention pro-

visoire», conclut le communiqué. Pour rappel, un réseau criminel spécialisé dans le narcotrafic a été démantelé par les services de sécurité de l’Armée nationale populaire (ANP), lors d’une opération qualitative en 1re et en 3e Régions militaires, avec la saisie de plus de 86 kilogrammes de drogue dure (cocaïne) et plus de un million de psychotropes, avait indiqué le 11 août, un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans la dynamique des efforts déployés par les unités de l’Armée nationale populaire dans la lutte contre la criminalité organisée en toutes ses formes, et grâce à la coordination sécuritaire des Services de sécurité de l’Armée en 1re et en 3e Régions militaires dans une opération qualitative, ont procédé au cours de cette semaine au démantèlement d’un réseau criminel spécialisé dans le narcotrafic. Cette opération s’est soldée par l’arrestation de 5 narcotrafiquants, parmi eux une femme, et la saisie de plus de 86 kg de drogue dure (cocaïne), en sus d’un million quarante-neuf mille trois cents (1.049.300) unités de psychotropes, dissimulés minutieusement à bord d’un camion semi-remorque et un véhicule touristique», selon la même source.

R. N.

RENTÉE SCOLAIRE 2026-2027

Le calendrier des inscriptions dévoilé

La nouvelle procédure entend fluidifier le traitement des demandes tout en assurant une meilleure répartition des élèves selon les capacités d'accueil des établissements.

Les inscriptions en classes d'éducation préparatoire et les inscriptions exceptionnelles en première année primaire au titre de l'année scolaire 2026-2027 débiteront le 13 septembre et se poursuivront jusqu'au 24 septembre 2026, via l'espace réservé aux parents sur la plateforme numérique du ministère de l'Éducation nationale.

Selon une circulaire du ministère rendue publique hier, les demandes devront être introduites exclusivement à travers le système d'information du secteur de l'éducation nationale, accessible via l'espace dédié aux parents. Toute inscription effectuée en dehors de cette plateforme sera considérée comme nulle et sans effet.

QUELS ENFANTS SONT CONCERNÉS ?

Pour l'éducation préparatoire, l'opération concerne les enfants nés entre le 1er janvier et le 31 décembre 2021. Pour l'inscription exceptionnelle en première année primaire, elle concerne les enfants nés entre le 1er janvier et le 31 mars 2021.

Les parents concernés par l'éducation préparatoire pourront choisir entre une et cinq écoles primaires parmi celles disposant de classes préparatoires. Pour l'enseignement privé, le choix est limité à un seul établissement.

Concernant l'inscription exceptionnelle en première année primaire, les parents pourront sélectionner une seule école



parmi celles disposant de places pédagogiques disponibles.

DES PLAFONDS FIXÉS POUR LES EFFECTIFS

Le ministère a également fixé les capacités d'accueil. Le nombre d'enfants dans un groupe pédagogique d'éducation préparatoire ne devra pas dépasser 25 enfants. En première année primaire, l'effectif ne devra pas dépasser 34 élèves par groupe pédagogique. Les structures pédagogiques et les places disponibles devront être arrêtées et

validées par les services concernés des directions de l'éducation avant le lancement de la période d'inscription.

RÉSULTATS ET RENTÉE EN OCTOBRE

Après traitement des demandes par le système d'information du secteur de l'éducation nationale, les parents pourront consulter les résultats de leurs demandes via leur compte personnel à partir du 1er octobre 2026. Les listes des enfants admis seront également affichées dans les écoles

primaires et les établissements privés d'éducation et d'enseignement à la même date.

Les enfants admis au titre de l'inscription exceptionnelle en première année primaire devront rejoindre leur établissement à compter du 4 octobre 2026. Tout enfant qui ne rejoint pas son établissement dans un délai d'un mois à compter de la publication des résultats verra son inscription annulée et pourra être remplacé par l'enfant suivant dans le classement.

Les enfants inscrits en classes d'éducation préparatoire rejoindront également leurs établissements à partir du 4 octobre 2026.

UNE PROCÉDURE ENTIÈREMENT NUMÉRISÉE

Le ministère insiste sur le caractère exclusivement numérique de l'opération. Les services des directions de l'éducation sont appelés à informer les parents des dates et modalités d'inscription par les différents moyens disponibles, notamment les sites électroniques, les pages officielles et les panneaux d'affichage des établissements. Cette organisation vise à encadrer les inscriptions pour la rentrée scolaire 2026-2027, à répartir les élèves en fonction des capacités d'accueil disponibles et à assurer un traitement centralisé des demandes à travers le système d'information du secteur de l'éducation nationale.

R. N.

ÉDUCATION

Les wilayas mobilisées pour une rentrée sans couacs

Les préparatifs de la rentrée scolaire 2026-2027 s'intensifient dans les différentes wilayas du pays, avec un renforcement des inspections sur le terrain et du suivi des établissements éducatifs. L'objectif est de garantir la disponibilité des infrastructures, des équipements et des services nécessaires à l'accueil des élèves dans de bonnes conditions.

Selon un communiqué du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, cette opération s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des instructions des hautes auto-

rités du pays et fait l'objet d'un suivi direct et continu du ministre.

Les walis poursuivent ainsi leurs visites d'inspection des différentes structures éducatives. Ces sorties portent notamment sur la réception et l'inauguration de nouveaux établissements, ainsi que sur le contrôle des travaux de réaménagement, d'entretien et de rénovation engagés dans plusieurs écoles.

Le suivi concerne également les projets d'extension et de construction de nouvelles infrastructures scolaires, destinés à renforcer les capacités d'accueil et

à améliorer les conditions de scolarisation des élèves.

TRANSPORT ET CANTINES DÈS LA PREMIÈRE SEMAINE

Les autorités locales sont également chargées de veiller à la mise en œuvre des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, concernant la disponibilité du transport et des cantines scolaires.

Ces prestations devront être opérationnelles dès la première semaine de la rentrée afin d'accompagner les élèves et leurs familles dès le début de l'année

scolaire.

Dans le cadre de cette préparation anticipée, les walis ont, par ailleurs, instruit les responsables concernés d'accélérer le rythme des travaux et de renforcer les chantiers encore en cours.

ACCÉLÉRER LES TRAVAUX ET CORRIGER LES INSUFFISANCES

Les autorités locales sont appelées à prendre les mesures nécessaires pour remédier aux insuffisances constatées et garantir l'achèvement des opérations dans les délais impartis.

Le ministère insiste également sur le respect des normes de qualité lors de la réalisation et de la réception des différents projets. L'objectif est de s'assurer que les établissements scolaires soient prêts à accueillir les élèves dans les meilleures conditions.

Le dispositif de suivi porte ainsi à la fois sur les infrastructures éducatives et sur les équipements et services qui leur sont associés. Cette mobilisation vise à anticiper les éventuelles difficultés et à assurer une rentrée scolaire dans des conditions adaptées aux besoins des élèves.

SITES PROPOSANT DES BILLETS ÉLECTRONIQUES

Vigilance face aux fraudeurs

La wilaya d'Alger a mis en garde, hier, les citoyens contre les sites internet non officiels susceptibles d'usurper l'identité des institutions publiques et de proposer, en leur nom, différents services ou billets électroniques. Dans un communiqué, les autorités de la wilaya ont mis en garde contre les plateformes frauduleuses qui peuvent chercher à tromper les usagers en utilisant l'identité visuelle ou le nom des institutions publiques. Ces sites peuvent notamment inciter les internautes à fournir

des données personnelles ou bancaires, voire à effectuer des paiements électroniques. Face à ce risque, la wilaya d'Alger recommande aux citoyens de vérifier attentivement l'adresse du site internet et son origine avant de saisir la moindre information personnelle ou bancaire. Une attention particulière doit également être accordée aux opérations de paiement en ligne afin d'éviter toute transmission de données à des plateformes non autorisées. Les citoyens sont également invités à ne pas se

laisser attirer par les annonces, offres ou liens suspects diffusés sur les réseaux sociaux. Ces contenus peuvent rediriger les utilisateurs vers des sites qui imitent les plateformes officielles dans le but de récupérer leurs données ou de les inciter à effectuer des transactions. La wilaya d'Alger recommande ainsi de recourir exclusivement aux plateformes et sites électroniques officiels et agréés. Les citoyens doivent notamment vérifier le domaine du site avant de procéder à l'achat d'un billet élec-

tronique ou de bénéficier d'un service numérique proposé au nom d'une institution publique. Cette mise en garde intervient dans un contexte de développement des services numériques et de multiplication des démarches effectuées en ligne. La wilaya rappelle ainsi que la vérification de la source et de l'adresse électronique constitue une précaution essentielle pour éviter les tentatives d'escroquerie et protéger les informations personnelles et bancaires des usagers.

CRÉBUS

Quotidien national,
édité par la SARL
CELIGNE Éd. & Com.

DIRECTEUR DE PUBLICATION
SAMIR MEHALLA
celigned@gmail.com
cresusdz@gmail.com
Tél. : 044 40 74 96

DIRECTEUR DE REDACTION
SAID MEKLA

REDACTRICE EN CHEF
ASSIA MEKHENNEF

Rédaction/Administration

MAISON DE LA PRESSE
TAHAR DJAOUT
1, RUE BACHIR ATTAR
1^{er} MAI - ALGER

Marketing : 0770 150719
dp@cresus.dz
Site : www.cresus.dz
R. C. : 15B 0808682- 09/00

Impression : EPE/SPA SIMPRAL
20 rue de la liberté Alger
Tirage : 3000 exemplaires

« Pour votre publicité
s'adresser à : l'Entreprise
Nationale de Communication,
d'Édition et de publicité »

Agence ANEP 01, avenue
pasteur- Alger

Tél : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48/020.05.13.45
020.05.13.77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

FACE AUX DIFFÉRENTS RISQUES

La Protection civile renforce sa mobilisation

Face à l'évolution des risques et à la multiplication des situations d'urgence, la Protection civile mise sur l'anticipation, la coordination et l'adaptation permanente de ses dispositifs.

Le directeur général de la Protection civile, le colonel Boualem Boughelaf, a effectué hier une visite de travail et d'inspection dans les wilayas de Constantine, Mila et Jijel, accompagné de plusieurs cadres centraux, a indiqué un communiqué de la DGPC. Cette tournée s'inscrit dans le cadre du programme annuel de la Direction générale de la Protection civile et vise à évaluer le niveau de préparation des différents dispositifs opérationnels face aux risques, notamment durant la saison estivale.

Après plusieurs déplacements effectués dans l'ouest du pays, notamment à Saïda, Sidi Bel-Abbès et Tlemcen, le responsable de la Protection civile poursuit ses inspections sur le terrain dans l'est du pays. L'objectif est de vérifier l'efficacité des moyens mobilisés et d'identifier les éventuelles insuffisances afin d'améliorer les capacités d'intervention.

PRIORITÉ À LA LUTTE CONTRE LES INCENDIES

Une attention particulière est accordée au dispositif de prévention et de lutte contre les incendies de forêt. Le programme prévoit notamment l'inspection des colonnes mobiles et des détachements régionaux de soutien, ainsi que l'évaluation de leur capacité à être rapidement mobilisés et déployés sur les zones touchées.

Ces moyens sont appelés à renforcer les unités d'intervention et à intervenir notamment sur les incendies de grande ampleur ou présentant un niveau élevé de danger. La visite permet également d'évaluer la rapidité de mobilisation des ressources humaines et matérielles, ainsi que la coordination entre les différents services engagés dans les opérations.

Cette évaluation intervient après une période particulièrement difficile, marquée en juillet et au début du mois d'août par un nombre important d'incendies de



forêt, dans un contexte de fortes chaleurs ayant touché plusieurs régions du pays. Face à cette situation, la Protection civile avait renforcé son dispositif opérationnel et mobilisé d'importants moyens humains, logistiques et spécialisés.

MODERNISATION DES MOYENS D'INTERVENTION

Le programme de la visite comprend également, selon la même source, l'inspection de plusieurs unités opérationnelles et centres de coordination, ainsi que l'examen des équipements techniques spécialisés utilisés dans les différentes missions d'intervention.

Les équipes de soutien et d'intervention initiale figurent également parmi les dispositifs inspectés. Le directeur général doit, par ailleurs, prendre connaissance du fonctionnement des plateformes et systèmes numériques utilisés pour suivre les

opérations de lutte contre les incendies de forêt et gérer les événements majeurs et les catastrophes. Les différents projets réalisés, ceux en cours de réalisation ainsi que les opérations programmées font également l'objet d'un suivi. Ces infrastructures doivent contribuer à renforcer les

capacités de la Protection civile et à améliorer la couverture opérationnelle en fonction de l'évolution des risques et des besoins constatés sur le terrain.

SÉCURITÉ DES ESTIVANTS

À Jijel et dans les autres zones côtières concernées par la visite, le dispositif de surveillance et de sécurité des plages constitue un autre volet important du programme. La Protection civile entend ainsi vérifier le niveau de préparation des équipes chargées de la surveillance des plages et leur capacité à intervenir rapidement en cas d'urgence.

L'évaluation porte notamment sur la mobilisation des effectifs, la disponibilité des moyens matériels et techniques et l'efficacité des mesures préventives mises en place pour réduire les risques de noyade durant la saison estivale.

À travers ces inspections, la Direction générale de la Protection civile entend renforcer le suivi direct des unités et améliorer la coordination entre les services centraux et les structures locales. Cette démarche doit également permettre d'identifier les insuffisances, de corriger les dysfonctionnements et de tirer les enseignements des expériences de terrain afin d'adapter les mécanismes d'intervention à l'évolution des risques.

R. N.

INDEMNISATION DES VICTIMES DES FEUX DE FORÊT

Début de l'opération à Tizi Ouzou

Les victimes des derniers incendies ayant touché la wilaya de Tizi-Ouzou sont invitées à se rapprocher de leur commune pour recevoir les notifications d'indemnisation, a annoncé lundi un communiqué de la wilaya. L'opération de recensement et d'évaluation des pertes occasionnées par les derniers incendies, entamée en juillet dernier par des commissions de daïra, a été finalisée et approuvée par la commission de wilaya installée à cet effet, ajoute la même source. L'ensemble des responsables et services de la wilaya ont été, pour rappel, mobilisés dans le cadre de cette opération de recensement, conformément aux orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Plusieurs localités de la wilaya de Tizi-Ouzou ont été touchées par des incendies ayant causé des pertes matérielles.

APS

CRISES ET CATASTROPHES

Le CNDH plaide pour une action humanitaire renforcée

À l'occasion de la Journée mondiale de l'aide humanitaire, célébrée le 19 août, le Conseil national des droits de l'homme (CNDH) a rendu hommage aux acteurs humanitaires engagés auprès des populations touchées par les conflits, les crises et les catastrophes, tout en saluant la mobilisation nationale enregistrée à la suite des récents incendies en Algérie.

Dans un communiqué, le CNDH a particulièrement mis en avant les efforts déployés par l'État et les différentes institutions mobilisées pour faire face à cette situation dramatique. Le Conseil a également rendu hommage aux agents de la Protection civile, qui ont poursuivi leurs interventions sans relâche, de jour comme de nuit, afin de maîtriser les incendies et de porter secours aux citoyens.

Le CNDH a souligné l'importance des moyens humains et matériels engagés par les unités de la Protection civile, mettant en avant leur détermination dans la conduite des opérations de secours et d'intervention sur le



terrain. Leur engagement est présenté comme une illustration concrète du rôle essentiel des services de secours dans la protection des populations lors des catastrophes.

Le Conseil a également salué la contribution de l'Armée nationale populaire aux opérations d'intervention et d'appui, ainsi que l'élan de solidarité manifesté par les citoyens, les associations et les volontaires à travers plusieurs régions du pays.

UNE FORTE MOBILISATION NATIONALE

Cette mobilisation, estime le CNDH, illustre les valeurs de cohésion sociale et de responsabilité collective qui prennent une importance particulière lors des situations de crise et de catastrophe. Elle traduit également l'engagement de différents acteurs de la société en faveur de la protection des personnes affectées et de l'assistance aux populations en difficulté.

Au-delà de la situation nationale, le Conseil a insisté sur la nécessité de préserver l'espace humanitaire et de garantir aux intervenants les conditions nécessaires à l'accomplissement de leur mission. L'accès aux personnes vulnérables, l'acheminement des secours et la protection des populations civiles demeurent, selon le CNDH, des exigences fondamentales qui doivent être respectées en toutes circonstances.

À travers cette journée, le Conseil a rappelé que l'action humanitaire repose sur les principes d'humanité, de neutralité, d'impartialité et d'indépendance. Ces principes constituent, selon lui, des fondements essentiels pour assurer la protection des personnes, préserver leur dignité et garantir le respect de leurs droits fondamentaux, conformément au droit international humanitaire et au droit international des droits de l'homme.

Le CNDH a, par ailleurs, appelé au renforcement des valeurs humanitaires, à la protection

des civils et à la garantie d'un accès effectif à l'aide humanitaire pour toutes les personnes qui en ont besoin, quelles que soient les circonstances. Il a également souligné l'importance de maintenir la solidarité et l'entraide au cœur des réponses apportées aux crises, notamment lorsque les populations sont confrontées à des catastrophes naturelles ou à des situations d'urgence.

LA DIGNITÉ HUMAINE AU CŒUR DES PRIORITÉS

Le Conseil a enfin réaffirmé son soutien aux initiatives nationales, régionales et internationales visant à promouvoir l'action humanitaire, à préserver la dignité humaine et à consolider les valeurs de solidarité, de justice et d'humanité. Cette position intervient alors que les besoins humanitaires demeurent importants dans de nombreuses régions du monde, plaçant la protection des populations et le respect de leurs droits au centre des efforts de solidarité.

PRODUCTION CÉRÉALIÈRE ALGÉRIENNE

Les prévisions optimistes de la FAO

La FAO prévoit une production céréalière supérieure à la moyenne soit environs 5 millions de tonnes en 2026 grâce à des conditions météorologiques favorables.

« La production céréalière en 2026 est ainsi estimée à environ 5 millions de tonnes, soit près de 30 % au-dessus de la moyenne, ce qui constituerait la plus importante récolte céréalière depuis 2019 », prévoit un bulletin de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). La même institution note que « la récolte des céréales d'hiver de 2026 a débuté à la mi-juin et devrait s'achever à la mi-août. Les conditions météorologiques sèches en début de campagne ont retardé les semis et limité le développement initial des cultures dans les régions productrices de l'ouest. Toutefois, les précipitations abondantes enregistrées à partir de décembre 2025 ont permis aux cultures de se rétablir dans l'ensemble du pays ». « Dans les principales régions productrices du nord-est, notamment dans les wilayas de Constantine et de Skikda, les précipitations supérieures à la moyenne enregistrées entre janvier et avril 2026 ont été bénéfiques aux cultures durant les principales phases de leur développement, laissant entrevoir de bons rendements. Par ailleurs, les importantes quantités de pluie ont permis d'augmenter les niveaux des retenues d'eau, garantissant une disponibilité suffisante pour l'irrigation durant les phases reproductives », explique la même source. De son côté, le département américain de l'Agriculture (USDA), plus précis, a estimé, dans ses dernières prévisions, la production céréalière algérienne à 4,65 millions de tonnes pour la campagne 2026, avec une progression attendue aussi bien pour le blé que pour l'orge. L'USDA estime la production de blé tendre et dur à 3,2 millions de tonnes, soit



une hausse de 7 % par rapport à la campagne précédente. Les superficies consacrées à cette culture sont évaluées à 1,8 million d'hectares. Pour l'orge, la production devrait s'établir à 1,35 million de tonnes, contre 1,2 million auparavant, soit une augmentation de 13 %.

IMPORTATIONS EN HAUSSE

Par ailleurs selon toujours la FAO, les importations de céréales de l'Algérie devraient se situer à 14,5 millions de tonnes durant la campagne commerciale 2026-2027. « Les besoins d'importation de céréales pour la campagne 2026/2027

(juillet-juin) sont provisoirement estimés à 14,5 millions de tonnes, un niveau proche de la moyenne », lit-on dans la publication de la FAO. Selon la même source, « les besoins en importations de blé devraient atteindre 8,5 millions de tonnes, soit un volume légèrement inférieur à la moyenne, en raison notamment de la production nationale supérieure à la moyenne attendue en 2026. À l'inverse, les besoins d'importation de maïs sont estimés à 5 millions de tonnes, soit environ 10 % de plus que la moyenne des cinq dernières années », selon le même bulletin, qui souligne que « cette hausse s'explique principalement par l'aug-

mentation des besoins en aliments pour animaux du secteur de l'élevage ». Durant le premier semestre de 2026, l'Algérie a importé environ 3 millions de tonnes de blé (toutes catégories confondues). Pour l'ensemble de la campagne commerciale 2026-2027, les besoins totaux d'importation de céréales sont estimés par la FAO à 14,5 millions de tonnes, incluant notamment le blé et le maïs. Environ 3 millions de tonnes de blé ont été acheminées ou commandées au cours des premiers mois de l'année 2026. L'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC) a notamment conclu d'importants contrats d'achats, dont environ 800.000 tonnes en juin et 720.000 tonnes début août 2026. Sur ce marché, l'Algérie occupe la cinquième place parmi les principaux acheteurs. Le pays a importé 1.145.778 tonnes de blé tendre européen depuis le début de la campagne, contre 1.114.278 tonnes dans le bilan arrêté sept jours plus tôt. La hausse hebdomadaire dépasse ainsi les 31.500 tonnes. Cette progression d'une semaine sur l'autre ne doit cependant pas masquer la tendance de fond. Sur la même période de l'année dernière, l'Algérie avait acheté 1.954.410 tonnes de blé tendre auprès de l'Union européenne. L'écart atteint 808.632 tonnes, soit un repli de 41,37 % en l'espace d'une année. Cette baisse marquée s'explique avant tout par l'amélioration des perspectives de production céréalière nationale pour cette campagne. Elle s'inscrit également dans une volonté plus large de réduire la dépendance algérienne aux marchés extérieurs, dans un contexte où la multiplication des crises géopolitiques continue de peser sur les cours des matières premières.

H.A.

PRODUCTION DE CÉRÉALES

Sous le signe de l'abondance et de la relance

La campagne de moisson-bat-tage 2025-2026 tire progressivement à sa fin en Algérie, avec des indicateurs qui nourrissent l'optimisme des professionnels et des pouvoirs publics. Après plusieurs saisons marquées par des conditions climatiques difficiles, notamment dans les régions de l'Ouest, l'amélioration de la pluviométrie enregistrée à partir de décembre 2025 a permis aux cultures de récupérer et d'afficher cette année un potentiel nettement supérieur. La FAO estime ainsi la production céréalière algérienne à environ 5 millions de tonnes en 2026, soit près de 30 % de plus que la moyenne, ce qui constituerait la meilleure récolte depuis 2019. Ce résultat attendu doit beaucoup au retour de conditions hydriques plus favorables. Après un début de campagne perturbé par une pluviométrie insuffisante en octobre et novembre dans certaines zones, les précipitations devenues plus abondantes durant l'hiver ont favorisé le développement des céréales à l'échelle nationale. Dans les principales régions productrices de l'Est, notamment à Constantine et Skikda, les pluies enregistrées entre janvier et avril ont particulièrement accompagné les cultures durant des phases détermi-



nantes de leur développement. La remontée des niveaux des retenues a, par ailleurs, contribué à sécuriser les disponibilités en eau pour l'irrigation. Mais si la météo a joué un rôle déterminant, l'amélioration attendue de la récolte ne saurait être réduite au seul facteur climatique. Elle intervient dans un contexte où l'Algérie multiplie les efforts pour renforcer durablement sa production céréalière et réduire sa vulnérabilité

aux aléas extérieurs. L'extension de la céréaliculture dans le Sud illustre cette nouvelle orientation. Le développement des grandes exploitations sahariennes, soutenu par l'irrigation et de nouveaux investissements, ouvre des perspectives importantes pour accroître la production nationale. Dans plusieurs wilayas du Sud, la campagne a enregistré des résultats encourageants. À Ouargla, par exemple, la production céréa-

lière attendue pour la saison 2025-2026 s'élève à plus de 475.000 quintaux. À Timimoun, une première campagne de moisson de blé a été lancée sur 1.600 hectares dans le cadre d'un projet algéro-italien consacré aux céréales et aux légumineuses.

DES EFFORTS CONCLUANTS

Cette progression s'accompagne d'un effort accru de modernisation des équipements. Face à l'ampleur de la récolte attendue, les autorités ont mobilisé des moyens importants pour éviter les pertes et accélérer les opérations de moisson, de transport et de collecte. Plus de 1.100 moissonneuses-batteuses ont ainsi été déployées à travers le pays, tandis que 765 camions ont été mobilisés pour acheminer les récoltes vers les centres de collecte. L'amélioration de la productivité passe également par la maîtrise des semences. L'Algérie travaille à la mise en place d'une stratégie nationale visant à développer la production locale de semences et de plants, en s'appuyant notamment sur la recherche scientifique nationale. Six nouvelles variétés de blé dur et d'orge ont d'ailleurs été récemment inscrites au catalogue officiel des espèces et variétés de semences et plants. Autre

maillon essentiel : le stockage. L'augmentation de la production impose de disposer d'infrastructures capables d'absorber rapidement les volumes récoltés et de préserver la qualité des grains. Dans ce cadre, un projet de silo stratégique d'une capacité de un million de quintaux a été lancé à El-Meniaa, venant renforcer les infrastructures destinées à la sécurité alimentaire nationale. Les pouvoirs publics ont fixé comme objectif la collecte de plus de 50 millions de quintaux, signe de l'importance accordée à cette campagne dans la politique de renforcement de la sécurité alimentaire. Au-delà des chiffres, l'enjeu est désormais de consolider cette dynamique. Une bonne pluviométrie peut offrir une récolte exceptionnelle, mais la pérennisation de la production passe par une agriculture davantage irriguée, mécanisée et technologiquement performante, par l'amélioration des semences et par une meilleure organisation de la collecte et du stockage. En misant sur ces différents leviers, l'Algérie cherche à faire de la filière céréalière non seulement un secteur productif, mais aussi un élément central de sa stratégie de souveraineté et de sécurité alimentaires.

R. N.

L'ÉTAT RENFORCE LE DISPOSITIF NATIONAL DE SÉCURITÉ ÉNERGÉTIQUE

Garantir l'approvisionnement en toutes circonstances

Le ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables, Mourad Adjal, a hier, une réunion de la commission de coordination sectorielle consacrée à l'examen de plusieurs dossiers stratégiques liés à l'activité du secteur, notamment celui relatif au stock stratégique d'énergie, a indiqué le ministère dans un communiqué.

Cette réunion s'inscrit dans le cadre du suivi périodique de l'activité du secteur de l'Énergie et des Énergies renouvelables et traduit, selon le communiqué, la volonté des pouvoirs publics de renforcer la préparation du secteur face aux différents scénarios susceptibles d'affecter l'approvisionnement énergétique national. La rencontre, à laquelle ont pris part plusieurs cadres et responsables centraux du secteur ainsi que des responsables du groupe Sonelgaz, a notamment permis de présenter les dossiers inscrits à l'ordre du jour et d'examiner les mesures destinées à renforcer la capacité d'anticipation et à assurer la continuité de l'approvisionnement en énergie.

UN STOCK STRATÉGIQUE POUR ANTICIPER LES BESOINS

Au cœur des discussions figure la feuille de route consacrée au stock stratégique d'énergie. Le ministre a insisté sur la nécessité d'achever son élaboration selon une approche proactive et intégrée, considérée comme un élément essentiel du dispositif national de sécurité énergétique. L'objectif est de permettre au secteur de disposer des capacités nécessaires pour faire face aux éventuelles fluctuations de la demande ou aux situations exceptionnelles, tout en maintenant la régularité de l'approvisionnement des citoyens et des activités économiques. À travers cette démarche, l'État entend ainsi consolider sa capacité à antici-



per les besoins énergétiques et à y répondre quelles que soient les circonstances, en s'appuyant sur une planification à long terme et sur une coordination renforcée entre les différentes structures du secteur. Le ministre a, dans ce cadre, donné plusieurs instructions et orientations aux responsables concernés, les appelant à accélérer les travaux liés à la feuille de route et à veiller à sa mise en œuvre dans une logique d'anticipation et de sécurisation. Cette orientation confirme que la

sécurité énergétique demeure une priorité stratégique de l'État, avec pour objectif de garantir, en toutes circonstances, la disponibilité de l'énergie nécessaire au fonctionnement de l'économie nationale et à la satisfaction des besoins de la population.

PIC RECORD DE DEMANDE D'ÉLECTRICITÉ

Par ailleurs, la demande d'électricité a enregistré, lundi, un troisième pic record de 21.650 mégawatts, dans un contexte

marqué par une vague de chaleur exceptionnelle accompagnée d'un taux d'humidité élevé dans les régions côtières de plusieurs wilayas, indique un autre communiqué du ministère de l'Énergie et des Énergies renouvelables. Ce nouveau pic record a été enregistré à 14h21, avec une hausse de 272 mégawatts par rapport au pic enregistré le 13 juillet dernier (21.378 MW) et de 474 MW par rapport au pic record enregistré le 12 juillet (21.176 MW), indique le communiqué. Les données enregistrées ces dernières années reflètent une hausse continue de la demande en énergie électrique, le pic de consommation étant passé de 16.666 MW en 2022 à 18.476 MW en 2023, puis à 19.543 MW en 2024 et à 20.628 MW en 2025, avant de dépasser le seuil des 21.000 MW en 2026. Au cours de cette année, la courbe de la demande a enregistré trois pics records consécutifs : 21.176 MW le 12 juillet, 21.378 MW le 13 juillet et 21.650 MW le 17 août. Le pic enregistré lundi est supérieur de 4.984 MW par rapport à celui de 2022, soit une augmentation de 30% en l'espace de quatre ans, dépassant également le pic enregistré en 2025 de 1.022 MW. Le ministère attribue ces hausses historiques de la consommation d'énergie électrique à l'utilisation intensive des appareils énergivores, dont les climatiseurs, par les abonnés domestiques et les établissements publics et privés, notamment durant les heures de pointe, entre 13h00 et 16h00. **R. E.**

SALON INTERNATIONAL MARITIME EXPO

La deuxième édition en septembre

La deuxième édition du Salon International Maritime Expo (IME) se tiendra du 14 au 16 septembre prochain au Palais des Expositions d'Alger, ont annoncé lundi les organisateurs. Le Salon réunira, trois jours durant, entreprises, opérateurs, institutions et professionnels intervenant notamment dans les équipements

et solutions portuaires, la réparation et la maintenance navales, le transport maritime et les compagnies maritimes, la logistique, le transport intermodal et la supply chain, le transit et le commissionnement de transport, les banques, assurances et autres services connexes. En parallèle de l'exposition, IME 2026 proposera un

programme de conférences et de rencontres professionnelles consacré aux principales transformations qui façonnent l'avenir du secteur maritime et de la logistique. Quatre grandes thématiques structureront le programme : «Construire les ports de demain: innovation et performance au service de la compétitivité»,

«Vers un transport maritime durable: transition énergétique, électrification, automatisation et ports intelligents», «Ports, Rails Routes renforcer l'intermodalité service d'une logistique multimodale performante» ainsi que «Financer l'avenir maritime quels mécanismes pour soutenir la modernisation et la croissance du

secteur?». Le Salon, réunissant les acteurs du secteur maritime, des ports et de la logistique, ambitionne de se positionner «comme une plateforme professionnelle de référence dédiée au transport maritime, aux ports, à la logistique et aux solutions technologiques et industrielles qui accompagnent leur développement».

COOPÉRATION ÉCONOMIQUE ENTRE L'ALGÉRIE ET L'INDE

Une nouvelle dynamique

La coopération économique entre l'Algérie et l'Inde connaît une nouvelle dynamique, portée par la volonté des deux pays de renforcer leurs échanges, de développer des partenariats industriels et de consolider des chaînes d'approvisionnement durables. Cette évolution a été mise en avant par l'ambassadrice de l'Inde en Algérie, Dr. Swati Vijay Kulkarni, lors d'une réception organisée dimanche au Palais de la culture à Alger à l'occasion de la célébration du 80e anniversaire de l'indépendance de l'Inde. Au-delà de la dimension symbolique de cet anniversaire, la diplomate a surtout insisté sur les perspectives offertes par le rapprochement économique entre Alger et New Delhi, dans un contexte où l'Inde s'impose comme l'une des économies les plus dynamiques au monde et où l'Algérie entend consolider sa position de partenaire majeur au sein du Sud global. Selon

Dr. Kulkarni, les relations entre les deux pays sont aujourd'hui engagées dans une phase d'accélération, fondée sur une confiance ancienne et une volonté commune de développer des partenariats mutuellement bénéfiques. Cette dynamique s'inscrit également dans une convergence plus large entre les deux pays sur les enjeux liés au développement et à la coopération entre nations émergentes. L'ambassadrice a rappelé les performances enregistrées par son pays, avec un PIB nominal annoncé à 4 150 milliards de dollars et une croissance supérieure à 7,5 %.

Elle a également mis en avant le poids de la jeunesse et l'essor rapide de la classe moyenne indienne, deux facteurs qui renforcent l'attractivité du marché indien et les possibilités de coopération avec les entreprises algériennes. Pour la diplomate, ces atouts créent un environnement parti-

culièrement favorable au développement de nouvelles synergies avec l'Algérie, notamment dans les secteurs productifs et stratégiques. Les deux pays travaillent ainsi au développement de chaînes d'approvisionnement plus fiables et durables, avec plusieurs projets et partenariats appelés à se concrétiser dans des domaines prioritaires.

L'agriculture, l'industrie pharmaceutique et l'énergie figurent parmi les secteurs identifiés comme présentant un potentiel important pour l'investissement et le transfert de savoir-faire. Cette orientation traduit une évolution du partenariat bilatéral, qui ne se limite plus aux échanges commerciaux mais tend progressivement vers des formes de coopération industrielle et d'investissement à plus forte valeur ajoutée. Le renforcement de la connectivité constitue également un levier essentiel de

cette coopération. À ce titre, l'ambassadrice s'est félicitée de l'ouverture imminente de la liaison aérienne directe Alger-Delhi-Alger. L'intensification de la coopération économique intervient parallèlement à un rapprochement politique et stratégique. Dr. Swati Vijay Kulkarni a souligné le rôle de l'Algérie au sein de l'Union africaine et l'importance de la coordination entre Alger et New Delhi dans les enceintes internationales. Elle a également rappelé que la visite d'État du Président indien en Algérie avait constitué un tournant dans les relations bilatérales. Depuis cette étape, les échanges entre les deux pays se sont intensifiés, confirmant une volonté commune de bâtir un partenariat plus structuré entre deux nations émergentes partageant une vision de renforcement de la coopération au sein du Sud global.

R. E.



Votre quotidien
chaque jour
chez votre buraliste

RÉSEAUX ÉNERGÉTIQUES À TLEMCEN

18 établissements scolaires raccordés

À l’approche de la rentrée scolaire 2026-2027, la Société de distribution de l’électricité et du gaz de la wilaya de Tlemcen a procédé au raccordement de 18 nouveaux établissements scolaires aux réseaux d’électricité et de gaz.

Cette opération vise à garantir la disponibilité des infrastructures éducatives et leur pleine fonctionnalité dès l’accueil des élèves. L’opération a concerné en premier lieu 11 nouvelles écoles primaires réparties à travers plusieurs communes de la wilaya. Sept établissements ont été raccordés au réseau électrique, tandis que quatre autres ont bénéficié d’un raccordement au réseau de gaz. Les établissements concernés sont situés notamment dans les communes de Tlemcen, Béni Snous, El Henaya, Aïn Ghoraba et El Gour. Ces raccordements doivent permettre aux nouvelles écoles de disposer des conditions énergétiques nécessaires au fonctionnement des différents services dès le début de l’année scolaire. Le programme a également porté sur quatre nouveaux collèges implantés dans les communes de Sabra, Béni Khelled, Gharzaouet et Terny Béni Hediél. La mise en service des réseaux d’électricité et de gaz doit contribuer à assurer la préparation de ces établissements



avant l’arrivée des élèves et du personnel éducatif. L’objectif est notamment de garantir des conditions de fonctionnement adaptées dès les premiers jours de la rentrée.

TROIS LYCÉES ENCORE EN TRAVAUX

En parallèle, les travaux de raccordement de trois nouveaux lycées se poursuivent. Les établissements concernés se trouvent dans la commune

d’Aïn Fetah, au quartier Ouzaïdane dans la commune de Chetouane, ainsi que dans la commune d’Aïn Ghoraba. Selon la Société de distribution de l’électricité et du gaz de Tlemcen, ces travaux devraient être achevés avant la rentrée scolaire 2026-2027. Leur finalisation permettra ainsi d’assurer l’alimentation énergétique de ces nouvelles structures et de compléter leur préparation à l’accueil des élèves. À travers cette

opération, les services concernés entendent accompagner l’ouverture des nouveaux établissements scolaires en assurant leur approvisionnement en énergie. Le raccordement aux réseaux d’électricité et de gaz constitue ainsi un volet essentiel de la préparation des infrastructures éducatives, afin de leur permettre d’assurer leurs missions dans des conditions adéquates dès le début de la nouvelle année scolaire.

CHERCHELL

Une conduite de 300 mm remise en état

La Société des eaux et de l’assainissement d’Alger (SEAAL) a achevé les travaux de réparation d’une importante fuite sur une conduite principale de distribution d’eau potable dans la ville de Cherchell, dans la wilaya de Tipasa. L’intervention, menée au quartier du martyr Alioui Mouloud, à proximité du lycée Ali Chentir, a permis de rétablir les conditions normales d’alimentation en eau de la partie ouest de la ville. Les équipes du centre de Cherchell ont été mobilisées pendant plus de 24 heures pour mener à bien cette opération. Les travaux ont

débuté dans la matinée du dimanche 16 août et se sont poursuivis jusqu’au lundi 17 août 2026.

L’intervention concernait une conduite principale d’un diamètre de 300 millimètres, dont une partie avait été fortement endommagée. Les équipes techniques ont procédé au remplacement de la section vétuste afin de stopper la fuite et de préserver la continuité de l’alimentation en eau potable. Cette conduite joue un rôle important dans l’approvisionnement en eau potable des habitants de la partie ouest de Cherchell. La réparation enga-

gée par la SEAAL devait ainsi permettre de limiter les pertes d’eau et d’améliorer le fonctionnement du réseau de distribution. L’entreprise a indiqué que l’intervention avait été réalisée selon un plan de travail organisé, permettant aux équipes de respecter les délais prévus malgré la durée des travaux et les contraintes liées à la nature de l’intervention. À travers cette opération, la SEAAL poursuit ses efforts visant à préserver la ressource hydrique et à améliorer l’efficacité de ses réseaux. La réparation des conduites endommagées constitue un volet impor-

tant de la maintenance des infrastructures, particulièrement dans un contexte marqué par une forte nécessité de réduire les pertes d’eau. La mobilisation des équipes techniques sur le terrain permet également d’assurer un suivi régulier de l’état du réseau et d’intervenir rapidement en cas de défaillance susceptible d’affecter l’approvisionnement des habitants. L’achèvement de cette opération à Cherchell vient ainsi renforcer la fiabilité du réseau de distribution d’eau potable et contribuer à la continuité du service public dans la partie concernée de la ville.

AFLOU

Ouverture d’un laboratoire d’analyses médicales spécialisées

Le secteur de la santé de la wilaya d’Afrou vient d’être renforcé d’un nouveau laboratoire d’analyses médicales spécialisées susceptibles de rapprocher et d’améliorer les prestations médicales de la population, a-t-on appris lundi de la direction locale de la santé et de population (DSP). Fruit d’un investissement privé, cette nouvelle structure devrait assurer ses prestations aux, outre la population locale, régions voisines et leur épargner les longs déplacements vers d’autres structures pour les motifs d’analyses

médicales. Selon le promoteur du projet, Dr. Ahmed Aïfa, cet établissement d’analyses fait partie d’un groupe médical doté également d’un centre de dépistage en diverses pathologies et d’un autre d’hémodialyse, opérationnel depuis près d’une année à la satisfaction de plus de 60 insuffisants rénaux. Le Dr. Aïfa a détaillé que le centre de dépistage est doté, de son côté, des unités de consultations médicales pluridisciplinaires, en cardiologie, gynécologie, pédiatrie, endocrinologie, diabétologie, traumatologie et neurologie, en sus

des services de chirurgie dentaire. Le même responsable a fait part du développement, en perspective, du projet par l’organisation des sessions de formation en direction des corps médical et paramédical dans le but de l’amélioration des prestations médicales. Le projet s’insère au titre des efforts fournis pour renforcer, consolider et rapprocher les prestations médicales au grand bonheur de la population, et des patients de la région en particulier leur épargnant les déplacements vers d’autres régions.

MILA

Réhabilitation et entretien d’un tronçon routier

Les travaux d’entretien et de réhabilitation du chemin communal (CC) n1 dans la commune d’Ain Beida Harriche dans la wilaya de Mila, ont été lancés sur une distance de trois (3) km, a-t-on appris auprès du directeur des travaux publics, Rabah Sarri. Le même responsable a précisé à l’APS que ce projet qui mobilise une enveloppe financière de près de 60 millions DA, dégagee du programme d’appui au développement socio-économique des communes de 2026, vise à réhabiliter cette route qui relie la commune d’Ain Beida Harriche aux limites administratives de la wilaya de Sétif. L’opération s’inscrit dans le cadre des efforts des autorités locales pour faciliter les déplacements des habitants des mechtas et agglomérations de cette commune dont celles de Sedari, Aziza et Béni Amrane vers le chef-lieu de wilaya et la wilaya de Sétif, selon la même source. Les travaux portent sur le traitement des points dégradés de cette route, la réalisation d’ouvrages d’écoulement des eaux pluviales outre la pose des multiples couches composant le corps de la chaussée, a-t-on détaillé. Il est également prévu l’inscription d’une seconde opération au titre de la prochaine année 2027 pour parachever la réhabilitation de ce chemin qui raccorde le chemin de wilaya CW-5 aux limites administratives de la wilaya de Sétif, a-t-on indiqué.

BÉJAÏA

Le secteur de l’éducation se renforce

Vingt nouveaux établissements scolaires pour les trois paliers d’enseignement seront réceptionnés à l’occasion de la rentrée scolaire 2026/2027 dans la wilaya de Béjaïa, selon la direction de l’éducation nationale. Les services de la direction de l’éducation ont indiqué lors de la 2e session ordinaire de l’Assemblée populaire de wilaya (APW) que le secteur sera renforcé à l’occasion de la prochaine rentrée scolaire par 12 groupes scolaires, 4 Collèges d’enseignement moyen (CEM) et 4 lycées, offrant au total 12.840 nouvelles places pédagogiques. Plusieurs autres structures, à savoir 12 cantines scolaires, 7 salles de sport et une unité de dépistage (UDS), seront également réceptionnées à l’occasion de la rentrée scolaire, ont souligné les mêmes services. Au titre de l’année scolaire 2026/2027, la wilaya compte 254.497 élèves, dont 123.435 dans le cycle primaire, 89.217 dans le cycle moyen et 41.845 dans le secondaire, soit une hausse de 4.285 élèves par rapport à l’année précédente, a-t-on souligné. Les mêmes services ont ajouté que l’allocation spéciale de scolarité a été intégralement versée à 36.582 bénéficiaires et que 48.804 manuels scolaires ont été distribués gratuitement aux élèves des trois paliers d’enseignement. S’agissant du transport scolaire, la direction de l’éducation a fait savoir que la wilaya dispose de 1.170 bus pour transporter 49.721 élèves à travers l’ensemble des communes. Concernant l’acquisition d’équipements pour les établissements scolaires, notamment de tables, chaises, tableaux et bureaux, une enveloppe de 300 millions DA a été prévue à cet effet, indique la même source. Le secteur de l’éducation à Béjaïa dispose de 589 écoles primaires, 166 CEM, 67 lycées et 545 cantines scolaires, ainsi que 38 salles de sport et 12 UDS, selon les mêmes services. Plus d’une trentaine d’établissements scolaires, une soixantaine de salles de classe et d’autres structures, inscrits au titre de différents programmes, sont actuellement en cours de réalisation à travers la wilaya, a-t-on souligné de même source.

PRÉVENTION CONTRE LE FLÉAU DE LA DROGUE ET LA TOXICOMANIE

Portes ouvertes au Port d'El Djamila

Les services de Sûreté de la wilaya d'Alger ont organisé, lundi au niveau de la plage artificielle du port d'El Djamila à Ain Benian (circonscription administrative de Cheraga), des portes ouvertes sur la prévention contre le fléau de la drogue et la toxicomanie, dans le cadre du programme visant à sensibiliser les jeunes aux dangers de la toxicomanie.

Dans une déclaration à la presse, l'officier de police principal au bureau de communication de la Sûreté de wilaya d'Alger, Mme Habchi Aicha Ahlam a souligné que cette deuxième halte de portes ouvertes s'inscrit dans le cadre «d'une série d'activités de sensibilisation et dans le cadre du programme tracé pour la prévention contre le fléau de la drogue et la toxicomanie», et ce avec la participation de l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (ONLCDT), des psychologues, ainsi que les présidents des cellules d'écoute de la Sûreté des circonscriptions administratives de Cheraga, Draria, Zeralda et Bouzareah. L'intervenante a mis en avant «l'importance des cellules d'écoute de la Sûreté des 13 circonscriptions administratives, qui accueillent quotidiennement des toxicomanes désirant suivre une cure de désintoxication, en les orientant vers les centres de santé spécialisés tout en veillant au suivi des phases des soins en maintenant un contact permanent et un suivi dans le cadre d'une opération strictement confidentielle». A cet effet, la présidente de la cellule d'écoute et de l'activité préventive à la Sûreté de la circonscription administrative de Cheraga, l'officier de police principal, Mme Abrous Ouahiba a souligné le rôle important des cellules d'écoute, consistant à accueillir les toxicomanes, à constituer leurs dossiers administratifs, en plus de les



écouter et de les orienter vers le psychologue présent au niveau de chaque cellule, l'objectif étant de comprendre les causes menant à la toxicomanie, avant de les orienter et de les accompagner vers des centres de soins spécialisés.

GRAND INTÉRÊT DU PUBLIC

A cette occasion, une exposition consacrée à la police scientifique a été organisée, au cours de laquelle ont été présentés les

équipements mis à disposition par la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), notamment les «kits de constatation sur les lieux, les réactifs et les poudres utilisés pour relever les empreintes et la collecte des indices, les moyens de détection des drogues et de leurs différentes formes, ainsi que les révélateurs optiques», a indiqué le chef de la brigade technique et scientifique de la Sûreté de la circonscription de Cheraga, l'officier de police princi-

pal, Abdelhamid Fateh.

Il a ajouté que cette rencontre, qui a suscité un grand intérêt du public, notamment auprès des familles et des jeunes, a été l'occasion de sensibiliser aux dangers des drogues et d'évoquer leurs différentes formes en circulation, qui peuvent parfois se présenter sous forme de friandises. Les enfants et les adolescents ont également été invités à ne pas consommer d'aliments ou de boissons proposés par des inconnus et à informer leurs parents de tout incident ou situation auxquels ils pourraient être confrontés. De son côté, le psychiatre à l'Etablissement hospitalier spécialisé (EHS) de Cheraga, Hannachi Djamel Eddine, a souligné l'importance de ce type d'activités, visant à «sensibiliser les jeunes aux dangers de ces poisons, tout en mettant en lumière les moyens et les importantes capacités mobilisés par l'Etat, en coordination entre les services de la Sûreté nationale et les services de santé, afin d'accompagner les personnes dépendantes dans leur démarche de sevrage, à commencer par les cellules d'écoute et les structures de santé spécialisées». Cette campagne de sensibilisation a également enregistré une large affluence et une forte participation des visiteurs du port et du grand public, qui ont reçu des explications détaillées sur les modalités d'accueil des toxicomanes et leur accompagnement tout au long de leur parcours thérapeutique.

JEUNES DES WILAYAS FRONTALIÈRES

Un camp pour transformer les idées en projets

Le ministère de la Jeunesse organise, du mardi 18 au samedi 22 août, au pôle universitaire de Sidi Abdallah, à Alger, un camp national estival consacré à l'entrepreneuriat au profit des jeunes issus des wilayas frontalières.

Organisée à l'occasion de la Journée nationale du Moudjahid, qui coïncide avec le double anniversaire des offensives du Nord-Constantinois et du Congrès de la Soummam, cette manifestation est placée sous le slogan «Découvrez, vivez, innovez et entreprenez».

L'initiative s'inscrit dans le cadre des orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui accordent à la jeunesse une place centrale dans le développement national. Elle vise à renforcer l'implication des jeunes dans la dynamique économique à travers la promotion de l'innovation, la création de valeur ajoutée et le développement des start-up et des activités entrepreneuriales.

Organisé en partenariat avec le ministère de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, à travers l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (ANADE), avec la contribution du Conseil supérieur de la jeunesse et de l'Office national des œuvres universitaires, le camp entend également favoriser l'égalité des chances entre les jeunes et renforcer leur intégration dans l'économie nationale.

TRANSFORMER LES IDÉES EN PROJETS

Le programme prévoit plusieurs sessions de formation et ateliers spécialisés consacrés aux différentes étapes de création et de développement d'une entreprise. Les participants seront notamment accompagnés dans la formulation de leurs idées, l'étude du marché et de la faisabilité, la conception du modèle économique ainsi que l'élaboration du plan d'affaires.

Les mécanismes de financement et de gestion, le marketing et l'accès aux marchés figurent également parmi les thématiques abordées. Une attention particulière sera accordée à la conception de solutions innovantes répondant aux besoins spécifiques des régions frontalières.

À travers ces activités, le ministère de la Jeunesse entend ancrer davantage la culture entrepreneuriale et l'esprit d'initiative et d'innovation auprès des jeunes, notamment ceux qui disposent d'idées ou de projets susceptibles d'être transformés en activités économiques viables.

Le camp permettra aussi aux participants de mieux connaître les dispositifs de soutien, de financement et d'accompagnement disponibles dans le cadre de l'écosystème national de l'entrepreneuriat.

La participation des jeunes filles et des femmes à la vie économique bénéficie également d'une attention particulière. Des ateliers et rencontres spécialisés



seront organisés avec l'encadrement d'experts afin de favoriser leur implication dans le monde entrepreneurial.

Le rendez-vous constitue, par ailleurs, un espace de réseautage et d'échange d'expériences. Des séances de dialogue et des rencontres interactives réuniront les jeunes participants avec des responsables de micro-entreprises et de start-up ayant réussi leur parcours entrepreneurial.

L'objectif est de rapprocher les

jeunes des différents acteurs de l'écosystème économique et de leur permettre de bénéficier d'expériences concrètes dans la création et la gestion de projets.

RENFORCER L'ACCOMPAGNEMENT

Cette manifestation s'inscrit dans la mise en œuvre des conventions de coopération établies entre les secteurs de la Jeunesse et de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des

Micro-entreprises, ainsi qu'avec le Conseil supérieur de la jeunesse.

Elle intervient également dans un contexte marqué par le développement des zones de libre-échange dans les wilayas frontalières et par le renforcement de l'intégration économique et commerciale de ces régions.

Le camp prévoit ainsi de mettre directement les jeunes en relation avec les structures de soutien et d'accompagnement, les entreprises et les différents acteurs économiques. La coordination entre les clubs d'entrepreneuriat des établissements de jeunesse et les structures locales spécialisées sera également renforcée. À travers cette démarche, les organisateurs ambitionnent de consolider la complémentarité entre les différents secteurs et organismes intervenant en faveur de la jeunesse, tout en favorisant l'émergence d'une nouvelle génération de jeunes porteurs de projets et d'initiatives économiques.

INTOXICATION AU MONOXYDE DE CARBONE

Deux morts à Alger

Deux personnes ont trouvé la mort, hier, à la suite d'une intoxication au monoxyde de carbone émanant d'un chauffe-eau, dans la commune de Birtouta, à Alger. Selon la Protection civile, ses éléments sont intervenus à 6h59 pour porter secours à deux personnes intoxiquées au monoxyde de carbone dégagé par un chauffe-eau, au niveau de la cité des 1 200 logements Haouch El Gazouz, dans la

commune et la daïra de Birtouta.

L'accident a fait deux victimes, un jeune homme de 17 ans et une jeune femme de 19 ans, précise la même source. Les deux victimes ont été déclarées décédées sur place par les secours.

Après l'accomplissement des procédures légales nécessaires, les deux dépouilles seront transférées vers la morgue.

«CAPITULATION SANS CONDITIONS» IMPOSÉE À L'IRAN Araghchi : «Les tentatives ont échoué»

La confrontation autour du programme nucléaire iranien continue de redessiner les équilibres stratégiques au Moyen-Orient.

Le ministre iranien des Affaires étrangères, Abbas Araghchi, a affirmé hier que les tentatives visant à imposer une « capitulation sans conditions » à l'Iran pendant la guerre avaient échoué. Selon lui, Téhéran a résisté aux pressions et contraint finalement ses adversaires à accepter un cessez-le-feu et à revenir à la table des négociations.

Dans des déclarations rapportées par l'agence iranienne ISNA, le chef de la diplomatie iranienne a indiqué que les États-Unis avaient, durant les premiers jours du conflit, poursuivi un objectif central : obtenir la capitulation totale de l'Iran. Face à l'échec de cette stratégie, Washington et l'entité sioniste auraient ensuite envisagé, selon Araghchi, plusieurs scénarios allant d'un changement de régime à une division du pays, ainsi que le soutien à des groupes armés dans certaines zones.

Abbas Araghchi a soutenu que les États-Unis, après avoir réclamé une capitulation sans conditions, avaient rapidement changé de position et cherché à engager des négociations.

La partie iranienne aurait dans un premier temps refusé un cessez-le-feu, avant de poursuivre les hostilités jusqu'à ce que l'autre camp accepte, selon le ministre, le principe d'un arrêt des combats et de négociations sur la base des conditions défendues par Téhéran.

Le responsable iranien a affirmé que plusieurs propositions avaient été échangées avant l'adoption d'une proposition iranienne de cessez-le-feu en avril. Cette étape aurait ensuite ouvert la voie à plusieurs mois de discussions, jusqu'à la conclusion d'un accord signé le 18 juin.

Selon Araghchi, des diplomates étrangers lui auraient fait savoir que la majorité



des dispositions de cet accord étaient favorables à l'Iran, tandis qu'une partie limitée seulement répondait aux intérêts de l'autre partie.

L'ENTITÉ SIONISTE ACCUSÉE

Le ministre iranien a par ailleurs désigné l'entité sioniste comme le principal adversaire de l'accord. Il affirme que l'État hébreu aurait cherché à empêcher sa conclusion et à faire obstacle à son application. D'après Araghchi, les tensions ont également été aggravées par la remise en cause de certains engagements après la signature du texte. Il accuse ainsi l'autre

partie d'avoir commencé à violer l'accord moins de deux semaines après sa conclusion. Le calendrier prévu par le mémorandum d'entente conclu sous médiation du Qatar et du Pakistan est désormais arrivé à son terme. Le texte accordait 60 jours aux parties pour parvenir à un accord définitif sur plusieurs dossiers sensibles, notamment le programme nucléaire iranien et les sanctions américaines visant Téhéran.

Le mémorandum prévoyait également un arrêt immédiat et permanent des opérations militaires sur l'ensemble des fronts. Mais les divergences entre les parties ont rapidement ressurgi, notamment autour de

la question du contrôle du détroit d'Ormuz.

UN BRAS DE FER QUI RESTE OUVERT

Au-delà des déclarations officielles, les positions des différentes parties montrent que le conflit a laissé derrière lui une relation profondément dégradée. Pour Téhéran, l'échec des objectifs attribués à Washington et à Tel-Aviv constitue un argument destiné à démontrer l'efficacité de sa stratégie de résistance. Du côté américain et sioniste, les préoccupations liées au programme nucléaire iranien, aux capacités militaires de la République islamique et à son influence régionale demeurent au cœur des tensions. La question nucléaire reste notamment l'un des principaux obstacles à une stabilisation durable. Les sanctions américaines constituent également un levier majeur dans le rapport de force, tandis que Téhéran réclame des garanties sur leur levée et sur le respect de tout éventuel accord futur. Le détroit d'Ormuz ajoute une dimension stratégique supplémentaire à cette confrontation. Ce passage maritime constitue un point essentiel pour les échanges énergétiques mondiaux, ce qui confère à toute tension autour de sa sécurité une portée qui dépasse largement les relations entre les protagonistes.

Dans ce contexte, la reprise d'un dialogue apparaît particulièrement complexe. Les accusations réciproques de non-respect des engagements et les divergences sur les garanties à apporter rendent difficile la construction d'un nouveau cadre de négociation. L'évolution de la situation dépendra donc largement de la capacité des parties à rétablir des canaux diplomatiques et à trouver des compromis sur les questions les plus sensibles.

R.I/agences

ÉGYPTE-ÉTHIOPIE Le bras de fer sur le Nil se durcit

Les tensions entre l'Égypte et l'Éthiopie connaissent une nouvelle escalade autour de la gestion des eaux du Nil. Des déclarations éthiopiennes évoquant le contrôle des flux du fleuve vers les pays en aval ont provoqué une vive réaction du Caire, qui dénonce une volonté d'Addis-Abeba d'imposer un fait accompli sur un cours d'eau international partagé.

Au cœur de cette nouvelle confrontation figurent les droits hydriques de l'Égypte et du Soudan, mais aussi l'Accord-cadre de coopération dans le bassin du Nil, dit accord d'Entebbe. Ratifié par six pays du bassin — l'Éthiopie, l'Ouganda, le Kenya, la Tanzanie, le Rwanda et le Soudan du Sud — ce texte est rejeté par Le Caire et Khartoum, qui contestent certaines de ses dispositions.

L'accord de 1959 demeure notamment un élément central de la position égyptienne et soudanaise. Il attribue à l'Égypte 55,5 milliards de mètres cubes d'eau par an et au Soudan 18,5 milliards de mètres cubes. Les deux pays, confrontés à un stress hydrique croissant, redoutent qu'une diminution des apports du Nil n'aggrave leurs difficultés en matière

d'approvisionnement en eau, de sécurité alimentaire et de développement.

LE CAIRE HAUSSE LE TON

La polémique a été alimentée par des déclarations attribuées au ministre éthiopien de l'Eau et de l'Énergie, Habtamu Itafa. Selon des médias arabes et locaux, le responsable aurait affirmé que les flux du Nil à destination des pays en aval seraient sous le contrôle de l'Éthiopie. Il aurait également annoncé la poursuite de la construction de nouveaux barrages, au nom de l'utilisation équitable des ressources du fleuve et du développement durable.

Le Caire a rapidement réagi. Un responsable égyptien a dénoncé une approche « unilatérale » d'Addis-Abeba, considérant que ces déclarations traduisent une volonté de soumettre un fleuve international à la décision d'un seul État.

L'Égypte affirme par ailleurs disposer de plusieurs moyens politiques, diplomatiques, juridiques et techniques pour défendre ses intérêts sur le Nil. Le message adressé à Addis-Abeba est ainsi particulièrement ferme :

Le Caire refuse qu'un quelconque acteur puisse contrôler les flux d'eau destinés aux pays situés en aval.

UNE QUESTION DE SÉCURITÉ NATIONALE

Pour Ahmed Fawzi Diab, expert de la gestion des projets hydrauliques et agricoles auprès des Nations unies, le différend dépasse désormais la seule question du partage des ressources. Il touche directement, selon lui, à la sécurité nationale et à la stabilité régionale dans le bassin du Nil.

L'Égypte fait face à une hausse continue de ses besoins démographiques et économiques, alors que ses ressources hydriques par habitant diminuent. Dans ce contexte, toute baisse supplémentaire des volumes d'eau provenant du Nil pourrait avoir des conséquences importantes sur la production agricole, la sécurité alimentaire et la stabilité sociale.

L'expert appelle néanmoins à éviter une transformation du différend en confrontation permanente. Il préconise le recours aux mécanismes diplomatiques, juridiques et techniques, tout en maintenant le dialogue entre les

pays du bassin afin de parvenir à des arrangements permettant de préserver les intérêts des États en amont comme ceux des pays en aval.

L'ACCORD D'ENTEBBE AU CŒUR DES DIVERGENCES

Le dossier de l'accord d'Entebbe constitue également une source majeure de tensions. Addis-Abeba considère son entrée en vigueur comme une avancée vers une gestion plus équitable des ressources du bassin du Nil. L'Égypte et le Soudan y voient toutefois plusieurs dispositions nécessitant des clarifications et des garanties supplémentaires.

Selon l'expert des affaires africaines Ramadan Kurni, les réserves égyptiennes ne signifient pas un rejet du principe de coopération entre les pays du bassin. Elles concernent notamment les mécanismes de vote et de prise de décision, la notification préalable des projets hydrauliques susceptibles d'affecter les autres États ainsi que la prise en compte des droits et usages hydriques existants.

Le dossier de l'eau s'inscrit également dans un contexte

régional plus large, marqué par les évolutions dans la Corne de l'Afrique, la situation en Somalie et au Somaliland ainsi que les enjeux sécuritaires autour de la mer Rouge.

Le différend entre Le Caire et Addis-Abeba remonte à près de quinze ans et reste largement dominé par le dossier du Grand barrage de la Renaissance éthiopienne. Construit sur le Nil Bleu, le projet est présenté par l'Éthiopie comme un outil essentiel pour sa production d'électricité et son développement économique.

Pour l'Égypte, qui dépend du Nil pour l'essentiel de ses besoins en eau, la gestion du barrage et des futurs projets hydrauliques éthiopiens constitue une question stratégique majeure.

La multiplication des déclarations et des initiatives unilatérales risque ainsi de compliquer davantage la recherche d'un compromis. Face à l'aggravation du stress hydrique dans la région, la question centrale reste désormais celle d'un mécanisme commun permettant de gérer les ressources du Nil sans compromettre les besoins des pays situés en aval.

LES CHIFFRES LE CONFIRMENT

Domination financière de la Premier League

À l'approche de la saison 2026-2027, le football européen confirme une tendance devenue difficile à inverser : la Premier League anglaise creuse l'écart économique avec les autres grands championnats du continent.

Derrière cette puissance financière, le Real Madrid et le FC Barcelone restent toutefois les deux principales locomotives commerciales de la Liga. Les cinq grands championnats européens — Premier League, Liga, Serie A, Bundesliga et Ligue 1 — représentent ensemble une valeur marchande estimée à près de 32 milliards d'euros. La Premier League domine largement avec environ 12,56 milliards d'euros, soit près de 40 % de la valeur cumulée du «Big Five». La Liga arrive derrière avec environ 5,45 milliards d'euros, devant la Serie A (5,36 milliards), la Bundesliga (4,8 milliards) et la Ligue 1 (3,8 milliards). La différence est encore plus frappante lorsqu'on s'intéresse aux revenus annuels. La Premier League génère environ 8,1 milliards d'euros, contre 4,1 milliards pour la Liga, 4 milliards pour la Bundesliga, 3,1 milliards pour la Serie A et 2,3 milliards pour la Ligue 1. Cette puissance repose notamment sur les droits télévisés, et particulièrement sur l'énorme attractivité internationale du championnat anglais. Au cours de la dernière décennie, la progression des revenus audiovisuels des clubs anglais aurait presque égalé celle enregistrée par l'ensemble des autres clubs européens réunis.



REAL MADRID ET BARÇA, LES EXCEPTIONS ESPAGNOLES

Malgré cet écart, le football espagnol dispose d'un avantage considérable: la puissance mondiale du Real Madrid et du FC Barcelone. Les deux géants de la Liga transforment leur popularité internationale en revenus commerciaux considérables grâce au sponsoring, à l'hospitalité, aux produits dérivés, à l'exploitation de leur marque et aux recettes générées les jours de match. Le Bayern Munich demeure également une référence économique majeure en Alle-

magne, mais son influence commerciale mondiale reste moins importante que celle des deux mastodontes espagnols. La Ligue 1 française, notamment, reste fortement dépendante de la puissance de ses clubs majeurs, au premier rang desquels le Paris Saint-Germain. Le constat est donc clair : la Premier League possède aujourd'hui une longueur d'avance économique considérable, tandis que le Real Madrid et le Barça continuent de constituer les principales forces commerciales capables de rivaliser avec les grands clubs anglais.

IL S'EST OPPOSÉ AUX PROJETS DE GIANNI INFANTINO

La FIFA limoge Kevin Lamour

La FIFA est secouée par une nouvelle crise interne. Son directeur des opérations, Kevin Lamour, aurait été relevé de ses fonctions après s'être publiquement opposé à certains projets défendus par le président de l'instance, Gianni Infantino. Selon les informations rapportées par l'Associated Press, le principal point de tension concernerait le projet baptisé « FFE », qui aurait pour objectif

d'ouvrir une partie des activités liées à la Coupe du monde à des investisseurs privés afin de générer de nouvelles sources de revenus pour la FIFA. Lamour aurait vivement contesté cette orientation et dénoncé la manière dont le projet aurait été présenté au personnel de l'instance. Dans une déclaration à l'AP, il aurait notamment estimé que les employés avaient été «trompés» au sujet de ce plan.

Cette opposition aurait progressivement détérioré les relations entre Lamour et la direction de la FIFA, jusqu'à son départ de ses fonctions. L'affaire met ainsi en lumière des tensions internes au sein de l'instance mondiale du football, alors que celle-ci cherche à développer de nouvelles ressources financières dans un contexte marqué par l'expansion de ses compétitions. Le projet d'ouverture à

des investisseurs privés soulève également des interrogations sur la gouvernance et la commercialisation de la Coupe du monde, compétition phare de la FIFA. Le départ de Kevin Lamour intervient donc à un moment particulièrement sensible pour Gianni Infantino, dont la stratégie financière et commerciale continue de susciter des débats au sein même de l'organisation.

POUSSÉ VERS LA SORTIE PAR AL-HILAL

Karim Benzema de retour à Marseille ?

L'avenir de Karim Benzema à Al-Hilal s'inscrit désormais en pointillés. Arrivé en février 2026 en provenance d'Al-Ittihad, le Ballon d'Or 2022 ne ferait plus partie des plans de Simone Inzaghi, qui souhaiterait tourner la page et permettre au club saoudien de recruter un nouveau buteur. Al-Hilal aurait d'ailleurs commencé à préparer l'après-Benzema. Le club se serait renseigné sur plusieurs attaquants et aurait même trouvé un accord de principe avec Ollie Watkins concernant les conditions personnelles. Aucune offre n'aurait toutefois encore été transmise à Aston Villa, le dossier Benzema devant d'abord être réglé. De son côté, l'ancien Lyonnais aurait posé une condition claire pour accepter son départ : récupérer l'intégralité de sa dernière année de contrat avant de devenir libre de choisir sa prochaine destination. Une exigence qui ne ferait pas les affaires d'Al-Hilal



et qui explique pourquoi le club ne peut pas encore accélérer définitivement sur son recrutement offensif. Si Benzema venait finalement à obtenir gain de cause et à quitter l'Arabie saoudite libre, une possibilité ne manquerait évidemment pas de refaire surface : un retour à l'Olympique Lyonnais. Pour l'heure, aucune démarche concrète n'a été annoncée entre

Benzema et l'OL. Mais si son départ d'Al-Hilal venait à se confirmer, le rêve lyonnais pourrait rapidement reprendre de l'ampleur.

HARRY KANE POUR REMPLACER BENZEMA ?

Le dossier Harry Kane s'agite, avec la tentative d'Al-Hilal de le faire signer dès cet été pour remplacer Karim Benzema.

Avant-centre vedette du Bayern Munich et de l'équipe d'Angleterre, Harry Kane est même un candidat, plutôt lointain pour le moment, pour le Ballon d'Or 2026 selon certaines indiscretions. Mais pour l'heure, c'est son avenir qui est en jeu. A l'heure où sa prolongation de contrat était annoncée en négociations après la Coupe du monde, l'attaquant anglais discute avec Al-Hilal. Selon les informations de Team Talk, ses représentants ont ouvert les négociations avec la formation de Riyad, parmi les plus riches de la planète. Toutes les possibilités restent ouvertes concernant l'ancien attaquant de Tottenham. A un an de la fin de son contrat, il pourrait faire l'objet d'un très beau transfert et rapporter gros au Bayern Munich. Mais le club allemand était plutôt dans l'optique de le conserver, malgré les intérêts du FC Barcelone et de Tottenham.

AVANT SA SIGNATURE IMMINENTE AU BARÇA

La dernière demande de Rodri

En passe de signer en provenance de Manchester City sur ce mercato, Rodri aurait effectué une ultime demande au FC Barcelone. Depuis la fin de la Coupe du monde, l'international espagnol est fortement associé à un retour en Liga. Ce week-end, plusieurs sources ont rapporté que le Barça s'était entendu avec Manchester City avant la finalisation officielle du transfert pour 76 millions d'euros. Dès lors, tout laisse penser que le joueur de 30 ans sera bientôt officiellement présenté comme une nouvelle recrue du club catalan. Cependant, selon le spécialiste du mercato Fabrizio Romano, Rodri aurait échangé avec le club au sujet du numéro de maillot qu'il souhaite porter. C'est ainsi que Rodri aurait discuté avec le meneur de jeu du Barça Fermin Lopez, qui est son coéquipier en sélection, pour récupérer son numéro. Hormis une saison à l'Atlético Madrid où il portait le numéro 14, Rodri arbore le numéro 16 depuis la saison 2016-2017. Fermin aurait accepté d'exaucer le souhait de Rodri en lui cédant son numéro, prenant à la place le numéro 7, disponible suite au départ de Ferran Torres. De ce fait, aucun désaccord ne subsiste concernant cet échange, et Rodri devrait être présenté avec le numéro 16 dans les prochains jours. D'après l'Equipe d'ailleurs, Rodri est arrivé hier à Barcelone. Plusieurs numéros emblématiques du Barça restent encore à attribuer avant le début de la nouvelle saison. Les numéros un, deux, quatre et neuf sont tous disponibles, tout comme les 12, 14 et 16. Anthony Gordon et Karim Adeyemi espèrent tous deux récupérer le numéro neuf, mais des rumeurs persistent quant à la volonté du Barça de recruter encore un avant-centre avant la fin du mercato estival. Ce scénario verrait probablement le duo se partager deux numéros parmi le 12, le 14 et le 16.

TRANSFERT D'IBRAHIM MBAYE

Un premier accord entre le PSG et Liverpool



Le Paris Saint-Germain et Liverpool avancent sur plusieurs dossiers durant ce mercato estival. Après plusieurs jours de discussions, un premier accord aurait été trouvé

concernant le jeune attaquant parisien Ibrahim Mbaye. Selon les informations de RMC, l'international sénégalais de 18 ans aurait trouvé un accord avec les Reds sur les bases d'un contrat de cinq ans. Également courtisé par le Bayer Leverkusen, le jeune attaquant aurait finalement choisi de rejoindre Liverpool afin de donner un nouvel élan à sa carrière. Le dossier n'est toutefois pas encore totalement bouclé. Les dirigeants de Liverpool doivent désormais parvenir à un accord avec le PSG concernant les modalités de transfert. Les négociations entre les deux clubs se poursuivent donc et pourraient rapidement aboutir.

Liverpool insiste également pour Barcola

En parallèle, Liverpool continue de s'intéresser à Bradley Barcola. L'ailier français n'aurait pas souhaité prolonger son contrat avec le PSG et serait désormais déterminé à quitter la capitale française cet été. Les Reds devraient ainsi revenir à la charge avec une nouvelle proposition dans les prochains jours. Le départ potentiel de Cody Gakpo, annoncé dans le viseur de Tottenham, pourrait également renforcer la volonté de Liverpool de recruter un nouvel élément offensif.

FUTUR SÉLECTIONNEUR DE L'EN

Igor Tudor proposé à la FAF

Igor Tudor fait bien partie des noms évoqués pour succéder à Vladimir Petković à la tête de l'équipe nationale algérienne.

Le technicien croate présente un profil assez différent des autres candidats étudiés par la FAF : ancien entraîneur de l'OM et de la Lazio, Tudor est réputé pour son football intense, son pressing agressif et son système à trois défenseurs. En revanche, il n'a encore jamais dirigé une sélection nationale, ce qui constituerait un pari important pour la FAF. À ce stade, Tudor apparaît comme une piste parmi plusieurs, alors que les noms de Paulo Bento,

Walter Mazzarri, Félix Sánchez ou encore d'autres techniciens ont également circulé ces dernières semaines. De son côté, la FAF continue d'explorer plusieurs profils pour prendre en main les Verts et le nom du Croate Igor Tudor vient s'ajouter à une liste de candidats de plus en plus longue. Son expérience en club et son caractère pourraient séduire les responsables fédéraux, mais son absence d'expérience à la tête d'une sélection constitue un point d'interrogation.

Rafik G.



VOLLEY / MONDIAL-2026 U17 (GARÇONS) - GROUPE E

L'Algérie débutera face à l'Iran

La sélection algérienne masculine de volley-ball des moins de 17 ans (U17) entamera sa participation au Championnat du monde 2026, prévu à Doha (Qatar) du 19 au 29 août, face à son homologue iranienne, mercredi 19 août à 10h00 (heure algérienne), selon le programme dévoilé avant-hier par la Fédération internationale de volley-ball (FIVB). Placée dans le groupe E, l'équipe nationale algérienne affrontera ensuite Taipei chinois, samedi 22 août à 13h00, avant de boucler la phase de poules face au Pakistan, lundi 24 août à 13h00. Initialement prévue avec la participation de 24 sélections, la compétition mondiale réunira finalement 20 équipes,

réparties en cinq groupes de quatre, après les retraits des Etats-Unis, du Japon, de la République tchèque et de Porto Rico. La FIVB n'a pas précisé les raisons de ces désistements. Selon la nouvelle formule de compétition, chaque sélection disputera trois rencontres lors de la phase préliminaire. Les 16 premières équipes au classement général cumulé accéderont aux huitièmes de finale, tandis que les quatre dernières seront éliminées. La phase à élimination directe se poursuivra avec les quarts et les demi-finales, avant les rencontres de classement pour la médaille de bronze et la finale. La sélection algérienne poursuit actuellement sa prépa-

ration pour ce rendez-vous mondial à travers sa participation à la 2e édition du Championnat arabe des moins de 17 ans, organisée du 7 au 17 août à Bahreïn.

Programme du groupe E :

- 1^{re} journée :**
19 août 2026 : Iran - Algérie (10h00)
20 août 2026 : Taipei chinois - Pakistan (13h00)
2^e journée :
21 août 2026 : Iran - Pakistan (10h00)
22 août 2026 : Taipei chinois - Algérie (13h00)
3^e journée :
23 août 2026 : Iran - Taipei chinois (10h00)
24 août 2026 : Pakistan - Algérie (13h00).

USM ALGER

Derrar Ben Saâdallah indisponible dix jours



Le milieu de terrain de l'USM Alger, Derrar Ben Saâdallah, sera éloigné des terrains pendant une dizaine de jours en raison d'une légère entorse à la cheville, a annoncé samedi le club algérois. Arrivé cet été en provenance de l'Olympique Akbou, le joueur sera soumis à un programme spécifique de soins et de rééducation sous la supervision du staff médical des Rouge et Noir. Son retour à l'entraînement est attendu dans les meilleurs délais. Cette blessure intervient à quelques jours de la reprise officielle de la compétition et prive notamment le joueur du dernier match amical de l'USMA en Tunisie, disputé samedi face au Club Africain, au stade du Parc A de Tunis, dans le cadre du stage de préparation.

JEUX MÉDITERRANÉENS TARENTE-2026

Les nageurs algériens peaufinent leur préparation



La sélection nationale de natation poursuit sa préparation intensive en prévision des prochaines échéances sportives, dont les Jeux méditerranéens de Tarente-2026 (21 août - 3 septembre), en effectuant un stage au Centre de regroupement et de préparation des équipes sportives militaires de Ben Aknoun (Alger), a indiqué avant-hier la Fédération algérienne des sports aquatiques. Selon un communiqué de la Fédération publié sur ses réseaux sociaux, ce stage vise à renforcer la préparation physique et technique des nageurs à travers un programme d'entraînement intensif destiné à élever le niveau de compétition et à améliorer les

performances, en prévision des prochaines échéances internationales. Quatre nageurs prennent part à ce stage, Abdellah Arjoun, Farès Ben Zidoun, Mehdi Charaf Eddine Ben Fekih et Ramzi Chouchar.

Les nageurs poursuivent leur entraînement dans une ambiance marquée par la discipline et la concentration, avec une grande détermination à atteindre le meilleur niveau de préparation, souligne la même source. Les deux autres nageurs algériens retenus pour les Jeux Méditerranéens 2026, Jaouad Syoud et Amel Melih rallieront directement la ville de Tarente (Italie), précise l'instance fédérale. La préparation se dérou-

le sous la conduite de l'entraîneur national Bouchendouka Mouloud, qui travaille avec le staff technique à l'élaboration d'un programme d'entraînement adapté aux objectifs de la sélection et à la nature des prochaines échéances. La sélection nationale de natation compte sur cette phase préparatoire pour élever son niveau de préparation et réaliser les meilleurs résultats et performances, permettant ainsi aux nageurs algériens de rivaliser pour les premières places et de monter sur les podiums, tout en défendant dignement les couleurs nationales lors des compétitions internationales, conclut le communiqué.

WOLFSBURG

Amoura entre Benfica, Stuttgart et Everton

Relégué de manière inattendue en deuxième division allemande, Wolfsburg a décidé de procéder à une profonde réorganisation de son effectif. Parmi les joueurs désormais placés sur le marché figure l'international algérien Mohamed Amine Amoura. Le directeur sportif du club, Dieter Hecking, a confirmé la décision lors d'un entretien accordé au journal allemand Braunschweiger Zeitung. Amoura, tout comme Kamil Grabara, Denis Vavro et Moritz Jenz, ne fait plus partie des plans du club pour la nouvelle saison. «Au vu de la situation actuelle, ils ne joueront plus pour Wolfsburg», a clairement indiqué Hecking, confirmant ainsi que le départ de l'attaquant algérien est désormais une priorité pour le club. Wolfsburg, qui a déjà entamé sa saison en Bundesliga 2, souhaite rapidement tourner la page et alléger son effectif. Toutefois, la direction allemande n'entend pas brader ses joueurs. Hecking a assuré que le club restera ouvert aux négociations, mais qu'il attendait des offres à la hauteur de la valeur de ses éléments. Cette position devrait relancer le dossier Amoura, dont le nom circule avec insistance sur le marché européen. Benfica, Stuttgart et Everton seraient notamment intéressés par l'attaquant algérien. À l'approche de la clôture du mercato estival, le prochain point de chute de Mohamed Amine Amoura devrait donc être connu prochainement. Une chose semble désormais acquise : son avenir ne s'inscrit plus à Wolfsburg.

SOLLICITÉ PAR BESIKTAS

Farès Ghedjemis privilégie Monaco

L'AS Monaco ne lâche pas Farès Ghedjemis. Le club de la Principauté aurait formulé une nouvelle offre pour s'attacher les services de l'ailier algérien de Frosinone, alors que Besiktas tente de son côté une dernière offensive pour convaincre le joueur. Selon Foot Mercato, Monaco aurait déjà transmis une première proposition de 7 millions d'euros, refusée par Frosinone. Le club italien aurait fixé ses exigences autour de 20 millions d'euros pour laisser partir son joueur, auteur d'une saison particulièrement convaincante. Longtemps freiné par son quota de joueurs extracommunautaires, Besiktas est désormais revenu à la charge. Le club stambouliote aurait proposé à Ghedjemis un contrat plus avantageux afin de tenter de le convaincre de rejoindre la Turquie. Malgré cette offensive, l'international algérien conserve une préférence claire pour l'AS Monaco. À 23 ans, Ghedjemis souhaite donner la priorité à un transfert vers la Principauté, qui lui permettrait de découvrir la Ligue 1 et de franchir un nouveau cap dans sa carrière. L'ailier algérien sort d'une saison de référence avec Frosinone, avec 15 buts et 3 passes décisives en 38 rencontres. Des statistiques qui expliquent l'intérêt de plusieurs clubs européens et la volonté de Frosinone de récupérer une indemnité importante. Ghedjemis n'écarte toutefois pas totalement la piste Besiktas. Si les négociations avec Monaco venaient à échouer, l'offre turque pourrait redevenir une option sérieuse. Pour l'heure, le joueur privilégie clairement la Principauté, tandis que les discussions entre Monaco et Frosinone se poursuivent.

Mots Croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

HORIZONTALEMENT
1- Prophète - Se délivre à la mairie.
2- Belle-fille - Attaque militaire. 3- Qui n'a pas de dents - Mer en anglais.
4- Article - Montagne de l'Afrique du nord. 5- Celle de musique - Un accomplissement de désir selon Freud. 6- Volcan de la Sicile - Surface. 7- Fruit sauvage - Issu. 8- Petit brin de matières textiles - Cacheras la vérité. 9- Ancienne ville de Mésopotamie - Avant les autres.
10- Tenter (inversé) - Un revenu considérable.

VERTICALEMENT
1- Fils d'Adam - Pas du tout paradisiaque-
2- Brûlant - Genre de poisson. 3- Plante médicinale - Ils couvrent les bous de doigts. 4- Ville et port du Brésil - Squelette (inversé). 5- Tresse de paille - Années. 6- L'eau de mer en contient énormément - Il conduit les ânes. 7- Premier dans son genre - Sec. 8- Briser - Cours mais en langage anglais.
9- Assassine - Arrivant. 10- Etend - Crochet.

4x4

Parmi ces quatre séries de quatre mots, un seul est juste, à vous de le découvrir

Tautologie Tautologie Tautologie Totologie	Rembourrage Rambourrage Rembourage Rembbourrage
Somnaulence Somnolence Saumnolence Somnolensse	Gigantesque Gigontesque Giganttesque Gigantésque

Les mots fléchés

ESPRIT ABSENT		ANIMAL MINISCULE GRANDE PLANTE		FRIANDISES		DÉTERMINA LE POIDS ELLES PRÉCÈDENT LES AUTRES		LONGS PONTS		FROMAGE À PÂTE MOLLE		ÔTE L'EAU
PÉRILLEUSE				DO				ÉMÉCHÉ AGIR ÉNERGI- QUEMENT				
ARBUSTE DÉCORATIF SIÈGE LONGS ET ÉTROIT										EN BOURGOGNE PRÉPARATION SOMMAIRE		
				DÉTOURS LIQUIDE VÉGÉTAL								
BOISSONS À BASE D'ORGE COUPS SUR LA JOUE								ASSASSINÉ REFUS ANGLAIS			AIMA À LA FOLIE	
								BOISSON DÉLICIEUSE RÈGLE DOUBLE				
CHEVILLES DE GOLF FÉCOND						ROULÉ EN SPIRALE FAIRE DES LOIS						
								PAYS DU YÉTI		FLEUVE D'ITALIE		MOUTARDE DE FRANCE
ROYAUME DES BULLES	PASSERA PAR-DESSUS SON CONTENANT		ÉLÉMENT DE NÉGATION METS DE VEAU DIVIN			FUTURE GRE- NOUILLE EN MATINÉE						
		RENOUVEAU FIXER AU MUR							PAS TRISTE BIEN MAL DIT			
MÈCHE FOLLE EXAGÉRÉ				IMPRÉGNÉ DE MÊME							APPORTERA À DOMICILE	
						ÉPOQUE NARINE DE CHEVAL				LUNETTE OPTIQUE BONNES BALLES AU TENNIS		
QUELQU'UN MARQUERA L'EMPLA- CEMENT DE			CANINE OU MOLAIRE					PETIT HOMME VIRILS				
								ONCLE D'AMÉRIQUE	CURRICULUM VITAE TOUR D'ITALIE			DIRECTION
LADY... MONNAIE À MEXICO			LIVREURS DE NOUVELLES OBTIENNENT									
				ACCOMPLIE IL PROTÈGE LE DOIGT								
RESTITUE IL SERT À ENFONCER LE CLOU					D'UN GOÛT DÉSAGRÉ- ABLE					VOIE RAPIDE		
							CANAPÉS					

BIFFE-TOUT

EN 5 LETTRES :
Planète du système solaire

ALLEMAND	FRAISE	OCÉANIE
ALUNISSAGE	GANACHE	PANURE
APOLOGIE	GARGOUILLE	PIED
ARGOT	HIBOU	PONTAGE
BASSISTE	HINDOUISME	QUARTZ
BOUILLON	HUIT	RADIOLOGIE
CACAHUËTE	JOINTIF	RECRUTEUR
CHANT	LACONIE	SALIVE
COLÉOPTILE	LIESSE	SCIURE
COMMERCE	LIÈVRE	SEPTENNAT
CREUSE	LUSTRE	SÉROLOGIE
DIAPHRAGME	MÉGARDE	SUTURER
ECREVISSE	MERCI	TARGETTE
ENFOURCHER	MESURE	TEMPORELLE
FACTURATION	MICROBILLE	TUBULEUSE
FANFARON	MORTADELLE	URANIUM
FERRAILLE	NATURELLE	WAPITI
FONDS	NAVIRE	

T	C	O	L	E	O	P	T	I	L	E	D	N	A	M	E	L	L	A	M
U	G	A	R	G	O	U	I	L	L	E	M	E	G	A	R	D	E	I	O
B	S	P	O	N	T	A	G	E	E	I	N	O	C	A	L	E	C	H	R
U	U	M	F	A	C	T	U	R	A	T	I	O	N	P	C	R	E	I	T
L	T	E	E	I	G	O	L	O	I	D	A	R	A	R	O	R	F	N	A
E	U	S	E	I	G	O	L	O	P	A	V	N	E	B	T	I	C	D	D
U	R	U	B	A	S	S	I	S	T	E	U	N	I	S	T	H	P	O	E
S	E	R	O	C	E	A	N	I	E	R	M	L	U	N	A	I	M	U	L
E	R	E	E	S	I	A	R	F	E	O	L	L	I	N	E	B	E	I	L
E	C	R	E	V	I	S	S	E	C	E	N	O	T	D	E	O	R	S	E
E	G	A	S	S	I	N	U	L	A	R	J	O	W	F	H	U	C	M	E
R	E	E	T	O	G	R	A	S	S	N	E	M	R	A	O	U	I	E	L
U	R	S	Z	T	R	A	U	Q	A	C	A	H	U	A	P	N	I	N	L
E	V	S	G	A	N	A	C	H	E	L	I	V	C	I	F	I	D	T	I
T	E	E	N	O	L	L	I	U	O	B	I	U	I	R	N	N	T	S	A
U	I	I	C	A	C	A	H	U	E	T	E	V	R	R	U	A	A	I	R
R	L	L	U	E	T	T	E	G	R	A	T	S	E	E	E	O	R	F	R
C	E	L	L	E	R	O	P	M	E	T	E	S	U	E	R	C	F	U	E
E	D	I	A	P	H	R	A	G	M	E	L	L	E	R	U	T	A	N	F
R	S	E	R	O	L	O	G	I	E	T	A	N	N	E	T	P	E	S	E

SOLUTIONS
DES JEUX PRÉCÉDENTS

MOTS FLECHES

HORIZONTALEMENT
RIVALITE - DIOR - LOCATAIRE - ME - STUC -
URNE - ABC - TETEM - NOIRE - OPERA - ACES
- IL - L - DISCO - LACE - DURERA - LAOS - U -
RE - ENVOL - PAR - ZINC - CAMBRES - ECART
- BANC - R - FLORAISONS - THE - N - LO -
PICSOU - RETRANCHER - US - DRUS - RI - UV
- S - PIES - CELA - LOI - TE - DEPENSANT -
ASSOULISSANTE.

VERTICALEMENT
KILT - PLURIEL - EDITS - VOUTE - RENCONT-
REES - RACCORDE - CAR - RUS - O - LA -
TAIRE - RALAS - DU - SITUE - SANCTION - CEP
- TARMAC - VA - S - CREPI - REIN - COLOMBO-
PHILE - RENE - ALBANIE - ANS - ODE - OSLO -
RN - CRU - SA - I - AI - ASPECTS - VLAN -
LOMBRIC - AS - HOU - ONT - RECELEUR -
REUSSITE.

MOTS CROISES

HORIZONTALEMENT
1- BATNA - INNE 2- IRE - VILAIN 3- ETRIER -
GEL 4- NE - VRAIE - I 5- RARE - BUEE
6- SEME - VERT 7- C - ESTER - UN 8- ION -
ETENDU 9- ETALAI - OIE 10- RAIE - RAMEE

VERTICALEMENT
1- BIEN - SCIER 2- ARTERE - OTA 3- TER -
AMENAI 4- N - IVRES - LE 5- AVERE - TEA
6- IRA - VETIR 7- IL - IBERE - A 8- NAGEUR -
NOM 9- NIE - ETUDIE 10- ENLIE - NUÉE.

4x4

Collatéral - Démangeaison
Ferronnerie - Lacédémonien

BIFFE-TOUT : SANTÉ



Page réalisée
par Souiki Sidali

10/10 QUAND LES VIDÉOS COURTES PRENNENT LE CONTRÔLE



Quelques secondes de vidéo, un défilement, puis un autre... En Algérie, le «scroll» est devenu un réflexe quotidien pour des millions d'internautes. TikTok, Instagram Reels et YouTube Shorts captent particulièrement les jeunes et alimentent les inquiétudes autour de la dépendance numérique. Le phénomène dépasse le divertissement. Beaucoup passent des heures à faire défiler des contenus sans s'en rendre compte, avec à la clé des difficultés de concentration, une perte de temps, un sommeil perturbé et un désintérêt pour les activités demandant plus d'attention. Cette habitude transforme peu à peu les comportements. Et les adolescents ne sont plus les seuls concernés : parents, étudiants, salariés et personnes âgées se retrouvent eux aussi happés par ce flux continu d'images. Derrière un simple geste du doigt se pose donc une question : sommes-nous encore maîtres de notre temps d'écran, ou est-ce l'algorithme qui décide de ce que nous regardons ? Une publication sur le sujet a été vue un million et demi fois.

9/10 LES FIGUES FLAMBENT



En pleine saison, la figue reste étonnamment chère en Algérie. Le kilo atteint 1 000 DA, voire 1 200 DA dans certains marchés d'Alger, Béjaïa et Tizi-Ouzou. Même lorsqu'elle descend à 700 ou 800 DA, les consommateurs jugent son prix excessif pour un fruit local et de saison. Des producteurs évoquent notamment la canicule et les incendies ayant affecté les récoltes, ainsi qu'une consommation d'eau plus importante. Une situation qui déçoit aussi la diaspora algérienne, habituée à profiter des vacances pour acheter de grandes quantités de figues à ramener en France et ailleurs. Avec plus de 90k vues, beaucoup d'internautes dénoncent des prix excessifs, tandis que d'autres estiment que la chaleur et la baisse de production peuvent expliquer cette hausse.

8/10 CHAOS FAMILIAL POUR HOSSAM HASSAN

Un violent conflit familial impliquant l'entraîneur égyptien Hossam Hassan et ses deux épouses dans un café du Sahel a dégénéré en altercation physique, provoquant l'évanouissement de ce dernier et son hospitalisation. Cet incident, suivi d'un divorce, a suscité consternation et moqueries sur les réseaux sociaux. Ce scandale public entache la crédibilité de la figure nationale égyptienne et soulève des inquiétudes quant à l'impact de son instabilité personnelle sur la gestion des Pharaons. Avec plus de 60k vues, les internautes jugent ce déballage indigne.



7/10 MOHAMED BENCHENET FAIT LE SHOW

Lors de son dernier concert, Mohamed Benchenet a encore une fois mis le feu à la scène ! L'artiste a créé un moment aussi spontané qu'inattendu en dansant avec une femme âgée. Entre musique, sourires et quelques pas de danse, la scène a rapidement capté l'attention du public et fait le buzz sur les réseaux sociaux. Avec plus de 10k vues, les internautes ont largement apprécié cette séquence pleine d'énergie et de bonne humeur, saluant la simplicité de Mohamed Benchenet et ce joli moment de complicité avec la dame.

6/10 ATIKA TOUBAL BIEN ENTOURÉE



La comédienne algérienne Atika Toubal a célébré son anniversaire dans une ambiance chaleureuse, entourée de plusieurs figures du monde artistique et médiatique algérien. Parmi les présents figuraient notamment l'acteur Djamel Bounab, ainsi que la comédienne et animatrice Lynda Yasmine, connue du public sous le surnom de Tata Lynda, et la journaliste Anissa Chaïb. Ce moment convivial a été l'occasion pour les proches et collègues de la comédienne de lui témoigner leur affection et de partager avec elle cette nouvelle étape de sa vie. Les images de la célébration ont rapidement suscité de nombreux messages de sympathie et de vœux, avec plus de 10k vues. Les internautes ont surtout salué la belle complicité entre les artistes et souhaité à Atika Toubal une longue vie, une bonne santé et encore beaucoup de succès.

5/10 UN SOURIRE HOLLYWOODIEN S'ÉTEINT

L'annonce du décès de Hayden Panettiere à 36 ans a plongé la Toile dans la stupeur. Star mondiale révélée par la série Heroes et figure phare de Nashville, l'actrice américaine laisse derrière elle une brillante carrière. Si la cause de sa mort reste inconnue, la Toile est submergée par le chagrin. Avec plus de 4k réactions sur les réseaux, l'émotion est palpable. Pour beaucoup, c'est une partie de leur jeunesse qui s'en va : «Elle était notre éternelle cheerleader, celle qui ne pouvait pas mourir». Une étoile filante, partie bien trop tôt.



4/10 ABDELAZIZ GUERDA N'EST PLUS

Le comédien algérien Abdelaziz Guerda est décédé lundi à l'âge de 79 ans, selon plusieurs médias. Né le 2 décembre 1946 à la Casbah d'Alger, il s'était imposé comme l'un des visages familiers du théâtre, du cinéma et de la télévision algérienne. Le public se souviendra notamment de ses apparitions dans «Ness Mlah City», ainsi que dans «Sebaâ Hjarate», au fil d'une riche carrière artistique. Avec plus de 1 800 vues, les internautes ont créé une vague de tristesse en ligne en laissant de nombreux hommages, et en saluant la mémoire d'un artiste apprécié et un visage marquant de la scène algérienne.

3/10 NORENE HARID AU MEXIQUE

La créatrice de contenu et influenceuse Norene Harid a partagé avec ses abonnés des clichés lumineux de son escapade au Mexique. Elle y affiche un look casual, confortable et tendance devant le célèbre musée Soumaya, à Mexico. Avec plus de 300 réactions, les abonnés ont salué son style décontracté et les belles images de son voyage, entre élégance et découverte.

2/10 NAÏMA DZIRIA À L'HONNEUR

La grande chanteuse algérienne Naïma Dziria a marqué la soirée d'ouverture de la 9^e édition du Festival culturel international «Été musical», organisé au parc de Sablettes à Alger. Elle a livré une prestation remarquable, mêlant son talent et son répertoire au grand plaisir d'un public conquis. À l'issue du spectacle, l'artiste a été honorée par les organisateurs en reconnaissance de sa riche carrière et de sa contribution à la scène musicale algérienne. Avec plus de 250 réactions, les internautes ont salué la prestation de Naïma Dziria, son élégance artistique et cette belle reconnaissance pour une figure incontournable de la musique algérienne.



1/10 TITRE DE SÉJOUR PORTUGAIS, ENTRÉE EN FRANCE REFUSÉE

Un ressortissant algérien, titulaire d'un titre de séjour portugais valide jusqu'en mai 2027, a été refoulé le 14 août à l'aéroport Paris-Orly après son arrivée d'Oran. La PAF lui a reproché l'absence d'attestation d'hébergement officielle, de billet retour, d'assurance santé et de moyens de subsistance suffisants. Cette affaire rappelle qu'un titre de séjour d'un pays Schengen dispense de visa, mais ne garantit pas automatiquement l'entrée en France : les conditions d'un court séjour doivent aussi être justifiées. Avec des dizaines de réactions sur les réseaux sociaux, les internautes soulignent globalement que le titre portugais ne suffit pas à lui seul et qu'il faut préparer les justificatifs exigés avant le voyage.

OFFENSIVE DU NORD-CONSTANTINOIS ET CONGRÈS DE LA SOUMMAM

Deux repères historiques

Un rendez-vous de mémoire qui rappelle la force d'une mobilisation collective et la détermination d'une génération à inscrire la cause nationale dans l'histoire.

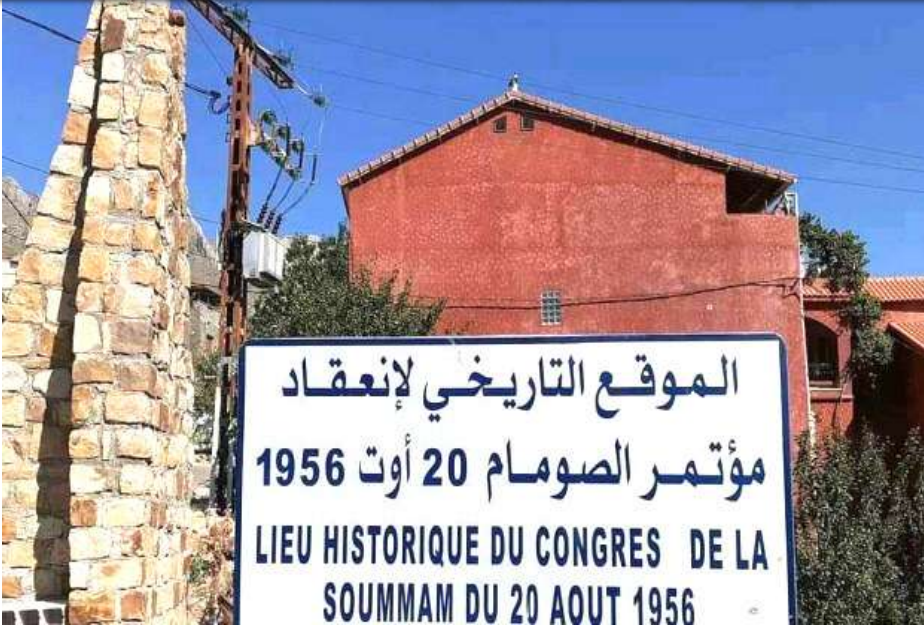
L'Algérie célébrera jeudi la Journée nationale du moudjahid, consacrée au double anniversaire de l'offensive du Nord-Constantinois du 20 août 1955 et du congrès de la Soummam du 20 août 1956. Ces deux dates constituent des étapes majeures dans l'histoire de la Révolution de libération nationale, tant par leur portée militaire que par leur contribution à la structuration politique et organisationnelle de la lutte pour l'indépendance.

La commémoration de cette journée constitue également un moment de recueillement en hommage aux sacrifices consentis par le peuple algérien durant la guerre de Libération. Elle rappelle les souffrances endurées par les populations civiles et l'engagement des moudjahidine et des martyrs qui ont contribué à la libération du pays.

DESSERRER L'ÉTAU

Le 20 août 1955, une offensive généralisée est lancée dans le Nord-Constantinois sous la direction de Zighoud Youcef, chef de la zone II, avec son adjoint Lakhdar Bentobal. Des milliers de paysans se joignent aux combattants de l'Armée de libération nationale (ALN) dans des opérations visant notamment des postes de police, des casernes de gendarmerie, des bâtiments publics et des installations appartenant aux colons.

Cette opération intervient dans un contexte marqué par une forte pression



militaire exercée par les forces coloniales sur plusieurs régions du pays, notamment l'Aurès. Elle visait notamment à desserrer l'étau imposé aux zones déjà fortement touchées par la répression. L'offensive a marqué une évolution importante de la Révolution, en renforçant son caractère populaire et en favorisant l'adhésion de nouvelles catégories de la société algérienne au mouvement indépendantiste.

Sur le plan international, les événements du Nord-Constantinois ont également contribué à donner davantage de visibilité à la cause algérienne. La question de

l'Algérie est ainsi inscrite à l'ordre du jour de l'Assemblée générale des Nations unies en septembre 1955, renforçant sa reconnaissance comme une question de décolonisation et de libération nationale.

**ORGANISATION
COMMUNE DE LA RÉVOLUTION**

Un an plus tard, le 20 août 1956, le congrès de la Soummam constitue une nouvelle étape dans l'organisation de la Révolution. Réuni dans la vallée de la Soummam, le congrès vise à renforcer la coordination entre les différentes com-

posantes de la lutte armée et à établir une organisation commune de la Révolution. Parmi les décisions adoptées figurent la réorganisation territoriale du mouvement, avec le passage de cinq zones à six wilayas, elles-mêmes subdivisées en zones, régions et secteurs. Le congrès prévoit également l'unification de l'ALN à l'échelle nationale, notamment à travers une organisation et une hiérarchie inspirées du fonctionnement d'une armée structurée.

Cette réorganisation concerne également le volet politique de la Révolution, avec la volonté de renforcer ses structures et d'assurer une meilleure coordination entre les dimensions militaire et politique de la lutte.

Le double anniversaire du 20 août rappelle ainsi le rôle de ces deux événements dans l'évolution de la Révolution algérienne. L'Offensive du Nord-Constantinois a contribué à élargir la mobilisation et à internationaliser davantage la cause nationale, tandis que le congrès de la Soummam a posé des bases organisationnelles destinées à renforcer la cohésion et l'efficacité de la lutte pour l'indépendance.

La Journée nationale du moudjahid demeure, à ce titre, un rendez-vous consacré à la préservation de la mémoire nationale et à la transmission aux nouvelles générations de l'héritage historique de la Révolution et des sacrifices consentis pour le recouvrement de la souveraineté nationale.

R. N.

«LA JEUNESSE EN FÊTE»

Un nouveau festival anime Alger pendant l'été

Le premier «Festival des jeunes» se déroulera du 20 août au 12 septembre 2026 à Riadh El Feth, à Alger, sous le slogan «La jeunesse en fête». Organisé par la Direction de la jeunesse, des sports et des loisirs de la wilaya d'Alger, l'événement propose une programmation diversifiée mêlant activités culturelles, sportives, ateliers et sorties récréatives.

Le festival repose sur un concept basé sur une programmation renouvelée durant les trois derniers jours de chaque semaine. Chaque période sera consacrée à une thématique ou à un type d'activité différent, permettant aux participants de découvrir régulièrement de nouvelles animations tout au long de l'événement.

Le programme comprend notamment des expositions et des ateliers consacrés aux activités de jeunesse provenant de différentes régions du pays. Des spectacles folkloriques,



**19 VILLES
REPRÉSENTÉES**

des représentations de danses, des prestations d'ensembles musicaux et des pièces théâtrales sont également prévus. Plusieurs activités sportives et de divertissement compléteront cette programmation, avec des espaces destinés à l'apprentissage et à la découverte. Des sorties récréatives en pleine nature seront également organisées durant les week-ends au profit des jeunes et des familles.

La manifestation permettra de mettre en avant les spécificités culturelles et artistiques de plusieurs villes algériennes. Alger, Tizi-Ouzou, Tlemcen, Constantine, Oran, Ghar-daïa, Bouira, Béchar, Djelfa, Tiaret, Biskra, Blida, Saïda, Oum El Bouaghi, Sidi Bel-Abbès, Tipasa, Bejaïa, Guelma et El Oued se succéderont dans le cadre d'un programme réparti sur les

différentes semaines du festival.

Chaque territoire sera ainsi appelé à présenter une partie de son patrimoine à travers des activités artistiques, culturelles et de jeunesse, offrant au public l'occasion de découvrir la diversité des traditions et des expressions culturelles nationales.

Le festival s'inscrit également dans le programme d'animation de la ville d'Alger durant la saison estivale 2026. Les organisateurs entendent notamment valoriser le patrimoine culturel et artistique algérien et promouvoir le tourisme culturel auprès des jeunes. Des programmes de sensibilisation dans les domaines culturel et sportif ainsi que des ateliers d'apprentissage figurent également parmi les activités prévues. L'objectif est de favoriser la participation des jeunes et de leur offrir des espaces de rencontre, de découverte et de divertissement durant la période estivale.

CAUSE PALESTINIENNE

L'APN plaide pour une mobilisation parlementaire internationale

La présidente de l'Assemblée populaire nationale (APN), Khalida Boufedech, a reçu hier l'ambassadeur de l'État de Palestine en Algérie, Fayez Abu Aita, lors d'une rencontre consacrée aux relations algéro-palestiniennes et au soutien à la cause palestinienne.

Les deux parties ont réaffirmé la profondeur des relations historiques et fraternelles entre les peuples algérien et palestinien, ainsi que la stance de la position algérienne en faveur des droits nationaux du peuple palestinien.

Les discussions ont notamment porté sur le droit du peuple palestinien à établir son État indépendant avec El-Qods pour capitale. Les deux parties ont également souligné la nécessité de renforcer les efforts internationaux afin de mettre un terme aux violations et aux agressions, de garantir la protection des populations civiles et de faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire destinée aux Palestiniens.

La rencontre a également permis d'aborder le rôle de la coopération parlementaire dans le renforcement des relations entre les deux pays. Les deux responsables ont insisté sur l'importance des groupes d'amitié parlementaire pour consolider les liens de fraternité et de solidarité entre les deux peuples.

Les échanges entre les deux institutions législatives devraient également contribuer au partage d'expertises et d'expériences et à une meilleure concertation autour des questions d'intérêt commun.

Les deux parties ont, par ailleurs, mis en avant le rôle de la diplomatie parlementaire dans la défense de la cause palestinienne au sein des différents forums internationaux. Cette action vise notamment à renforcer la présence parlementaire de la question palestinienne et à faire connaître les droits du peuple palestinien auprès des instances législatives internationales.